



Rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'Université Saint-Louis

27 novembre 2014

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
Contenu du canevas commun	3
Contenu du rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre	4
CONTEXTE INSTITUTIONNEL	6
SECTION 1 EVOLUTION DE LA RÉPARTITION H/F DANS L'EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS	9
1.1. Evolution de la population étudiante, selon le sexe, dans les universités de la FWB	9
1.1.1. <i>Analyse par niveau d'études</i>	10
1.1.2. <i>Analyse par secteur d'études</i>	11
1.2. Evolution de la population étudiante, selon le sexe, à l'Université Saint-Louis	12
1.2.1. <i>Evolution de la population étudiante de 1^{ère} génération à l'USL-B</i>	12
1.2.2. <i>Evolution des inscriptions et des diplômes délivrés, selon le sexe, aux différents niveaux d'études à l'USL-B</i>	13
SECTION 2 EVOLUTION DE LA REPARTITION H/F DANS LES PERSONNELS DE L'UNIVERSITE SAINT-LOUIS	17
2.1. Evolution du personnel administratif, technique et de gestion	17
2.2. Evolution du personnel académique	18
2.3. Evolution du personnel scientifique	21
SECTION 3 LA RÉPARTITION H/F DANS LES ORGANES DE DIRECTION, DE GESTION ET DE CONCERTATION DE L'USL-B ET SON EVOLUTION	27
3.1. Répartition H/F dans les organes de direction, de gestion et de concertation de l'Université Saint-Louis en 2014-2015	27
3.2. Répartition H/F dans les organes de gestion du FRS-FNRS	31
SECTION 4 INVENTAIRE DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECHERCHES SUR LE GENRE À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS	33
4.1. Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines	34
4.1.1. <i>Enseignement</i>	34
4.1.2. <i>Recherche</i>	36
4.1.3. <i>Thèse de doctorat</i>	38
4.2. Faculté de Droit	39
4.2.1. <i>Enseignement</i>	39
4.2.2. <i>Recherche</i>	39
4.3. Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication	41
4.3.1. <i>Enseignement</i>	41
4.3.2. <i>Recherche</i>	42
4.3.3. <i>Thèses de doctorat</i>	45
4.3.4. <i>Séminaires, colloques, congrès</i>	45

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'application de la Charte européenne du chercheur (Euraxess), sur proposition du Ministre de la recherche, Jean-Marc Nollet, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a alloué un subside en vue d'assurer, au sein de chacune des trois (anciennes) Académies universitaires, la prise en charge de la question du genre et de l'égalité. Un premier arrêté du Gouvernement a été signé dans ce sens en date du 13 décembre 2012, amendé par un deuxième arrêté approuvé le 21 novembre 2013.

Dans ce cadre, une « personne de contact genre » devait être désignée. Ses missions ont été définies en annexe 1 de la convention passée avec les universités, dans le Cahier des Charges établi par le Comité Femmes et Sciences¹ de la Communauté française de Belgique. Un des éléments principaux de ce cahier des charges est de « *fournir un rapport annuel sur l'égalité de genre dans l'institution* », ce rapport devant être « *établi sur base d'un canevas commun défini en concertation avec la DGENORS.* »

Contenu du canevas commun

Le canevas commun a été préparé, dès l'automne 2013, par les personnes de contact genre elles-mêmes, avec le soutien, d'une part, du Cabinet du Ministre et, d'autre part, de la DGENORS. La deuxième réunion de juin 2014 des personnes de contact genre a été consacrée à passer en revue les données chiffrées à compiler, selon un même standard et pour une même période, dans le rapport sur l'état de l'égalité de genre de chaque institution universitaire, cette question ayant été traitée en CRef (Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique) dans la commission statistique BIS². Cette dernière a défini, au mois de mai 2014, trois fenêtres de temps : « *données 'étudiants' rassemblées sur trois années 2002-2003, 2007-2008, 2012-2013 ; données 'personnel' rassemblées sur trois années : 2003-2008-2013, l'objectif étant de travailler sur des évolutions dans le temps et, pour ce qui concerne, les étudiants de 'comparer' inscrits à diplômés (via des cohortes).* » C'est cette logique de (quasi) cohortes qui a conduit le CRef à adresser les données relatives aux diplômés pour les années 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012.

Le contenu du canevas commun était le suivant :

1. Données sur les étudiants

Concernant les données relatives aux 'niveaux' (catégories d'étude), rassembler les différentes catégories sur quatre niveaux : BA – MA – DOC (en ce compris formation doctorale) et CAPAES & AES.

1.1. Etat et évolution des populations étudiantes 1^{ère} génération- Université suivant les domaines :

- Population : étudiants de 1^{ère} génération universitaire selon le sexe (CRef Tableau 1.1.2)
- Population par domaines : étudiants de 1^{ère} génération universitaire par domaine, cursus et orientation d'études, selon le sexe (CRef Tableau 1.7.3.)

¹ Le Comité Femmes et Sciences a été créé en 2008 à l'initiative de la Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique (DGENORS) de la Communauté française de Belgique (CfB) et composé de représentant(e)s des universités de la CfB, du FRS-FNRS, du Ministre en charge de la Recherche scientifique et de l'administration.

² Y ont contribué Catherine Dehon (ULB), Sile O'Dorchai (ULB) et Claire Lobet-Maris (UNamur)

1.2. Etat et évolution des inscrits suivant les domaines versus état et évolution des diplômés

- Inscriptions par domaines : inscrits par cursus, orientation et catégorie d'études, selon le sexe (CRef Tableau 1.7.1)
- Diplômés par domaines : diplômes délivrés (grades académiques et CAPAES) par domaine, cursus, orientation et catégorie d'études (CRef Tableau 2.2.3.)

2. Données sur les personnels

- Effectif par institution en nombre de personnes (Prs) et en ETP du personnel académique exprimé par grade et par sexe (CRef Tableau 4.1.1.)
- Effectif par institution en nombre de personnes (Prs) et en ETP du personnel scientifique exprimé par grade et par sexe (CRef Tableau 4.1.2)
- Effectif par institution en nombre de personnes (Prs) et en ETP du personnel ATG exprimé par grade et par sexe (CRef Tableau 4.1.3)
- Personnel Hors cadre (CRef Tableau 5) : tableau moins fiable en terme d'exhaustivité- à compléter par chaque institution

A compléter par données FNRS + propres à l'université sur :

- Les bénéficiaires des congés sabbatiques
- Les bénéficiaires de subsides pour séjour à l'étranger/la durée du séjour/le pays de destination
- Les prix, chaires et bourses
- Les personnes promues par fonction
- Les candidats à une promotion

3. Représentation des femmes et des hommes dans les instances de décision de l'université

- Conseil d'administration
- Bureau de l'université
- Conseil de la recherche
- Conseil de l'enseignement
- Doyens/Présidents et Vice-Doyens/Vice-Présidents
- Directeurs-Coordinateurs des départements de l'administration générale
- Conseil d'entreprise
- Responsables de départements
- Commissions de désignation et de promotion à tout niveau au sein des facultés.

4. La question du genre dans l'enseignement et la recherche

- La question du genre dans l'enseignement : inventaire des enseignements actuels portant sur le genre
- La question du genre dans la recherche : inventaire des recherches/thèses récentes et actuelles portant sur le genre ou ayant une dimension de genre
- Réalisations et/ou initiatives en matière de recherches sur le genre / intégrant le genre : séminaires, conférences, colloques

Contenu du rapport 2014 sur l'état de l'égalité de genre à l'Université Saint-Louis

Conformément au canevas commun pour le rapport, cet état des lieux relatif à l'égalité de genre à l'Université Saint-Louis a pour objectif de mettre en évidence, d'une part, à travers l'exposé et l'analyse de données chiffrées, la situation de la répartition hommes/femmes, et leur évolution au cours de la décennie écoulée, au sein des organes de direction et de concertation de l'Université ainsi que parmi ses personnels et ses étudiants ; d'autre part, à travers la

réalisation d'un inventaire, l'exposé de la prise en compte de la question du genre dans l'enseignement, dans la recherche et dans les thèses de doctorat.

Afin de permettre une interprétation pertinente de ces données, nous avons pris le parti de les inscrire dans leur contexte institutionnel, tant il est vrai que l'Université Saint-Louis présente au regard des autres universités de la FWB une série de traits caractéristiques dont il convient de tenir compte dans le cadre d'une analyse comparative. Pour procéder à cette dernière, nous nous baserons sur les données les plus récentes fournies par le CRef et le FNRS, ainsi que celles rassemblées par D. Meulders *et alii* du DULBEA de l'ULB dans le cadre de deux études sur le genre et l'égalité dans les universités francophones de Belgique, publiées en 2003 et 2012, et réalisées à la demande des Ministres chargés de l'enseignement supérieur et de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles³. L'objectif de ces études était de mettre en évidence les évolutions des populations étudiantes au cours des dix dernières années dans les universités francophones de Belgique⁴ et d'analyser la représentation des femmes aux différents niveaux de la carrière académique afin de tester l'hypothèse, couramment avancée au sein du monde académique et scientifique, du cheminement spontané vers plus d'égalité. La deuxième étude présente et analyse les évolutions et s'intéresse « *aux causes des inégalités constatées ainsi qu'aux politiques qui pourraient être mises en œuvre pour les corriger.* »⁵.

Le rapport sur l'état de l'égalité de genre à l'Université Saint-Louis est scindé en quatre sections. Après avoir brièvement rappelé en introduction les principales caractéristiques de l'offre actuelle d'enseignement et de recherche ainsi que les missions des organes de direction, de gestion et de concertation de l'Université Saint-Louis, la première section présente la composition et l'évolution au cours des années 2002/2003, 2007/2008 et 2012/2013 des populations étudiantes inscrites et diplômées par niveau et catégorie d'études (cursus, orientation), selon le sexe. Ces données sont également mises en perspective avec celles des autres universités de la FWB.

La deuxième section rend compte de l'évolution, au cours des années 2003, 2008 et 2012, de la répartition selon le sexe des trois catégories de personnel de l'Université que sont le personnel académique, le personnel scientifique et le personnel administratif, technique et de gestion. Ces données sont mises en perspective avec celles des autres universités de la FWB.

La troisième section présente la répartition, ventilée selon le sexe, des membres effectifs et suppléants qui composent les organes de direction, de gestion et de concertation de l'Université Saint-Louis en 2014-2015 ainsi que l'évolution de cette composition au cours de la décennie écoulée (années 2003-2004, 2007-2008 et 2013-2014).

Enfin, la quatrième section consiste en un premier inventaire de la prise en compte des questions de genre et d'égalité dans l'enseignement, dans la recherche et dans les thèses de doctorat.

³ De Henau J., D. Meulders (2003) *Alma Mater, Homo Sapiens? Quel genre pour la recherche universitaire ?*, Bruxelles, Editions du Dulbea (Brussels Economic Series); Meulders D., O'Dorchai Sile, Simeu N. (2011) *Alma Mater, Homo Spaiens II. Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique*. GENIUF, Bruxelles, Dulbea-ULB

⁴ Les études se basent principalement sur les données chiffrées du Conseil des Recteurs (CRef) et d'Eurostat et concernent les universités suivantes: ULg, UCL, ULB, UMon, FUNDP, FUSL et FUCAM.

⁵ Meulders D., O'Dorchai Sile, Simeu N. (2011), op. cit., p. 18

LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

L'enseignement à l'Université Saint-Louis se répartit actuellement entre trois Facultés (Faculté de droit, Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines, Faculté de sciences économiques, sociales, politiques et de la communication) et un Institut d'enseignement et de recherche en études européennes (IEE). Pour ce qui concerne les premiers cycles, les Facultés universitaires Saint-Louis, devenues Université Saint-Louis – Bruxelles (USL-B) en novembre 2013, organisent les études conduisant aux grades de bachelier en philosophie, en histoire, en langues et littératures françaises et romanes, en langues et littératures modernes : germaniques, en droit, en sciences économiques et de gestion, en ingénieur de gestion, en sciences politiques – orientation générale, en information et communication, ainsi qu'en sociologie et anthropologie. Les programmes conduisant au grade de bachelier en droit et de bachelier en sciences politiques sont également proposés sous la forme de programmes à horaire décalé.

L'Université propose en outre des programmes d'études de deuxième cycle de base (master 120 en études européennes), de deuxième cycle avancé (5 masters complémentaires) et de troisième cycle (doctorats et formations doctorales). Tous les programmes de master sont organisés en collaboration avec une ou plusieurs autres universités. La Faculté de droit délivre les diplômes de master complémentaire en droit de l'environnement et droit public immobilier et de master complémentaire en droits de l'homme. La Faculté de sciences économiques, sociales, politiques et de la communication délivre les diplômes de master complémentaire en gestion des risques financiers et de master complémentaire en gestion des transports⁶, et l'Institut d'études européennes délivre les diplômes de master en études européennes et de master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne.

En 2014-2015, l'Université dispose de deux Instituts de recherche (l'IEE et l'IRIB – Institut de Recherches Interdisciplinaires sur Bruxelles), d'un Réseau de recherche (le RIS – Réseau Interdisciplinarité et Société) et de 18 Centres de recherche.

Les trois principaux organes de direction de l'Université Saint-Louis sont le Conseil d'Administration, le Conseil de Direction et les Autorités académiques.

Le Conseil d'Administration est composé du Recteur en exercice, des Vice-Recteurs, du Doyen de chacune des trois Facultés et du Président de l'Institut d'Etudes Européennes (IEE), du président respectif des corps académique, scientifique et administratif et technique et d'un second représentant de chacun de ces 3 corps, des représentants des étudiants dont le nombre constitue au moins 20% du nombre total des membres du CA. En 2014-2015, il est composé de 17 membres. Parmi ses compétences figurent l'engagement du personnel et l'attribution des charges académiques, les promotions, les renouvellements de mandats, l'élaboration du cadre, ainsi que l'approbation du budget et des comptes annuels, qu'il soumet à l'Assemblée générale.

Le Conseil de Direction comprend, en 2014-2015, 23 membres représentant les autorités académiques, les différentes composantes de la communauté universitaire (académique, scientifique, administrative et étudiante) et les différentes Facultés, en ce compris l'Institut d'Etudes européennes. Le Conseil de direction, présidé par le Recteur, constitue une instance de

⁶ Ce dernier, organisé avec d'autres universités dans le cadre du Centre interuniversitaire d'étude de la mobilité (CIEM), est classé en sciences de l'ingénieur.

réflexion sur la politique menée par l'Université et définit, dans ce cadre, les grandes orientations qui sont les siennes en matière d'enseignement, de recherche et de service à la société. Entre autres compétences, il établit les différents règlements de l'Université et le statut des membres des différents ensembles qui composent la communauté universitaire. Le Conseil de direction est aussi l'organe qui élit le Recteur.

Les Autorités académiques sont le Recteur, les Vice-Recteurs, les Doyens des trois Facultés et le Président de l'IEE. Ainsi que le stipule dans son titre II le règlement concernant les structures de direction de l'Université Saint-Louis, le Recteur a notamment pour compétences (art.17) « *d'adresser au Conseil d'Administration* », d'une part, « *les propositions relatives à la nomination des membres du personnel administratif et du personnel technique et à leur promotion* », d'autre part, « *les propositions relatives à la nomination à titre définitif des membres du personnel académique et du personnel scientifique et à leur promotion* » ainsi que « *les propositions relatives à la nomination à titre temporaire des membres du personnel académique et du personnel scientifique* » Les art. 22 et 23 disposent que « *pour la nomination à titre définitif des membres du personnel académique et du personnel scientifique, le Recteur est tenu de consulter le Doyen intéressé et/ou, s'il échet, le Président de l'Institut d'Etudes européennes, de créer des commissions spéciales pour lui faire rapport sur les qualités scientifiques des candidats et de recueillir tous autres avis utiles au sein de la communauté universitaire* » et que « *pour la nomination à titre temporaire des membres du personnel académique et du personnel scientifique, de même que pour la promotion des membres du personnel académique et du personnel scientifique, le Recteur est tenu de consulter le Doyen intéressé et/ou, s'il échet, le Président de l'Institut d'Etudes européennes, et de recueillir tous autres avis utiles.* »

Aux trois principaux organes de direction s'ajoutent quatre autres instances décisionnelles importantes : le Conseil de l'Enseignement (CEns), le Conseil de la Recherche (CR), les Conseils de Faculté et le Conseil social. A partir de l'année académique 2012/2013, l'Institut d'Etudes européennes (IEE) a été élevé au rang de Faculté, son président siégeant dès lors dans les organes de direction au même titre que les Doyens des trois Facultés.

Créé en 2013, le Conseil de l'Enseignement (CEns), composé de 20 membres représentant les différentes facultés⁷, est compétent, dans le cadre des orientations générales définies en la matière par le Conseil de Direction, pour tout ce qui concerne l'activité d'enseignement à l'université. Notamment, il coordonne l'organisation de l'enseignement dans les Facultés et l'IEE, approuve les programmes d'études et établit le règlement général des études et des examens. C'est aussi le CEns qui définit les axes de la politique d'aide pédagogique au sein de l'Université.

Créé en 1998, le Conseil de la Recherche (CR), actuellement composé de 17 membres effectifs et de deux membres observateurs⁸, a pour mission de faire des propositions concernant la

⁷ Le Conseil de l'Enseignement est composé du Vice-Recteur en charge de l'enseignement, du Doyen de chacune des Facultés et du Président de l'IEE, d'un membre du personnel académique de chaque faculté et de l'IEE, d'un membre du personnel scientifique de chaque faculté et de l'IEE, d'un membre de l'administration facultaire de chaque faculté et de l'IEE, ces membres étant élus pour trois ans par l'ensemble des membres de chacun de ces 3 corps, un étudiant de chaque faculté et de l'IEE, désigné pour un an par le Conseil des étudiants ainsi que le membre du Centre d'action universitaire en charge des questions d'enseignement, ces différents membres désignant leur suppléant.

⁸ Le Conseil de la Recherche est composé du Vice-Recteur en charge de la recherche, du Doyen de chacune des Facultés, du président de l'IEE et du Président de l'IRIB, de 11 membres du personnel académique nommé à temps plein, du personnel scientifique engagé à titre définitif ou chercheurs engagés à durée indéterminée des

promotion de la recherche, de donner son avis sur la création de centres de recherches et de postes de chercheurs, et de gérer le budget de la recherche alloué par le Conseil d'Administration. Cette gestion comprend la subvention de recherches individuelles ou collectives et le contrôle de l'utilisation de ces subsides. En 2013, conformément à l'art. 6 de son nouveau règlement, le CR a procédé à l'élection d'un Vice-président et d'un Bureau, le Bureau devant être composé du Vice-Recteur à la Recherche, du vice-président du Conseil, de 3 membres effectifs et d'un membre observateur du Conseil.

Le Conseil de Faculté est composé au minimum du Doyen, de 5 membres du personnel académique, cinq membres du personnel scientifique et cinq étudiants de la Faculté ainsi que d'un membre du personnel administratif facultaire sans voix délibérative. Il est présidé par le Doyen, et élit un Secrétaire du Conseil qui est en même temps Secrétaire académique de la Faculté. Le Conseil constitue son Bureau qui comprend le Doyen, qui le préside, le Secrétaire du Conseil et un étudiant membre du Conseil. Il propose au Conseil de l'enseignement la politique de la Faculté au niveau de l'enseignement, dont la création, la modification ou la suppression de programmes d'études. Il a le pouvoir de décision en ce qui concerne les méthodes d'enseignement et les modalités d'encadrement des étudiants de la Faculté, la coordination des cours et des travaux pratiques et l'organisation des examens.

Le Conseil social comprend 6 membres votant à savoir 3 étudiants représentant les trois Facultés et 3 membres du personnel. Les 3 Doyens sont invités aux réunions. Les compétences du Conseil social sont la promotion et la coordination de la politique sociale étudiante. Le Conseil social examine les comptes sociaux et le budget social. Il se prononce, par voie de décision, sur la gestion des subventions annuelles visées à l'article 1er de la loi du 3 août 1960 accordant des avantages sociaux aux universités et établissements assimilés.

L'Université Saint-Louis compte enfin deux organes de Concertation sociale : le Conseil d'Entreprise (CE) et le Comité pour la Prévention et la Protection du Travail (CPPT). Ces deux instances se sont réunies pour la première fois en juin 2008. Les attributions du CE sont légales. Elles visent la vie de l'entreprise, les informations économiques et financières, les conditions et l'organisation du travail, l'accueil patronal, le règlement du travail, les vacances annuelles et les jours fériés de remplacement, la gestion des oeuvres sociales, etc. Chaque année, la délégation patronale de l'université transmet aux représentants des travailleurs élus au CE des informations statistiques, établies par le service d'études du rectorat, concernant la composition du personnel de l'université Saint-Louis. Elles sont ventilées selon différents critères : catégories d'agents, origine budgétaire de la rémunération, la durée du travail, etc. Quant à la seconde instance de concertation sociale, son existence est rendue obligatoire par la législation relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Le CCPT a pour mission essentielle de proposer tous les moyens ainsi que de contribuer activement à tout ce qui est entrepris pour favoriser le bien-être des agents lors de l'exécution de leur travail.

SECTION 1

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION H/F DANS L'EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS

Il s'agit, au niveau de la population étudiante, de rendre compte de l'évolution au cours des dix dernières années du nombre de filles et de garçons inscrits et diplômés par niveau d'études (BA – MA – DOC- AES+CAPAES). Les données relatives aux trois années fixées (2002/2003 ; 2007/2008 ; 2012/2013) ont été fournies par le CRef. Dans un premier temps, les données correspondantes pour l'ensemble des autres universités de la FWB sont mises en évidence.

1.1. Evolution de la population étudiante, selon le sexe, dans les universités de la FWB

Comme l'observent Meulders *et al.* dans l'étude déjà citée, « en vingt et un ans, entre 1988 et 2009, le nombre d'étudiants est passé de 52.884 à 77.346 dans les universités francophones de Belgique; au cours de la même période, le pourcentage d'étudiantes a augmenté de 43 à 54%. Depuis 2000, les filles sont majoritaires parmi les étudiants et leur pourcentage ne tend pas à se stabiliser »⁹.

Les dernières données disponibles du CRef, reprises dans le tableau 1 ci-dessous, qui portent sur l'évolution des inscriptions entre 2002-2003 et 2012-2013, contredisent quelque peu le diagnostic. En effet, si la population étudiante inscrite en FWB continue d'augmenter (taux de croissance de 41,6% en 10 ans), pour atteindre 92.546 unités, la proportion globale d'étudiantes (53,5%) n'a pas poursuivi sa progression, même si les filles demeurent majoritaires parmi la population étudiante.

TAB. 1 - Evolution du nombre d'inscriptions par niveau d'étude, selon le sexe, dans les universités francophones de Belgique (2002-2003; 2007-2008, 2012-2013)

	2002-2003				2007-2008				2012-2013			
Niveau d'études	H	F	H+F	% F	H	F	H+F	% F	H	F	H+F	% F
BAC / 1er cycle de base ¹⁰	12 686	14 117	26 803	52,7	18 758	21 107	39 865	52,9	23 715	26 809	50 524	53,1
MA / 2° cycle de base ¹¹	11 483	12 878	24 361	52,9	8 468	10 883	19 351	56,2	11 287	14 859	26 146	56,8
AESS	510	988	1 498	66,0	498	843	1 341	62,9	304	506	810	62,5
AES/ CAPAES	16	3	19	15,8	94	173	267	64,8	81	131	212	61,8
Master complémentaire	-	-	-	-	1 131	1 373	2 504	54,8	1 835	2 412	4 247	56,8
DES	3 171	3 162	6 333	49,9	768	865	1 633	53,0	-	-	-	-
DEA	1 175	857	2 032	42,2	271	235	506	46,4	-	-	-	-
Certificat de médecine clinique	-	-	-	-	-	-	-	-	84	81	165	49,1
3° cycle ¹²	2 612	1 709	4 321	39,6	4 103	3 275	7 378	44,4	5 762	4 680	10 442	44,8
dont Doctorat	2 612	1 709	4 321	39,6	3 187	2 483	5 670	43,8	3 299	2 666	5 965	44,7
TOTAL	31 653	33 714	65 367	51,6	34 091	38 754	72 845	53,2	43 068	49 478	92 546	53,5

Source : Cref (tab. 1.7.1)

⁹ Meulders *et al.*, op. cit., p. 21

¹⁰ y compris année préparatoire au 2° cycle (et DEC de 1er cycle en 2002-2003)

¹¹ y compris année supplémentaire de 2° cycle (et DEC de 2e cycle en 2002-2003)

¹² y compris formation doctorale et année supplémentaire de 3° cycle, hors DES-DEA.

Dans l'interprétation de ces évolutions, il convient évidemment de prendre en compte l'impact de la réforme de Bologne qui est intervenue au cours de la période examinée. Cet impact est multiple. Il explique d'abord en partie la forte augmentation de l'effectif étudiant du 1^{er} cycle du fait du passage du BAC à 3 ans. Au niveau du deuxième cycle, il porte sur la disparition des programmes de troisième cycle (DEA et DES) et leur inclusion dans le deuxième cycle (finalité approfondie, finalité spécialisée ou conversion en master complémentaire). Enfin, le troisième cycle inclut dorénavant non seulement le doctorat proprement dit mais aussi la formation doctorale pour laquelle une inscription spécifique est requise. Autrement dit, le doctorant « Bologne » est amené à s'inscrire à la formation doctorale et au doctorat, alors qu'auparavant seule l'inscription au doctorat suffisait. A noter qu'en 2012-2013, il n'y a plus de doctorant « ancien régime », alors qu'en 2007-2008, les deux systèmes cohabitaient. Ces différentes précisions étant apportées, il convient cependant de remarquer qu'étant donné le fait que les étudiants des deux sexes sont également concernés par ces changements, cela n'invalide pas les différences observées dans l'évolution des effectifs masculin et féminin.

1.1.1. Analyse par niveau d'études

Si on s'intéresse aux différents niveaux d'études, on constate que le nombre de femmes inscrites dans le premier cycle d'études a augmenté de presque 90% (89,9% exactement) et le nombre d'hommes inscrits de 87% (86,9% exactement), ce qui donne une très légère augmentation (+0,4 point) de la part des femmes (53,1%) dans l'effectif total. Au niveau du deuxième cycle de base, on constate que le nombre d'hommes inscrits a diminué de 1,7% alors que le nombre de femmes inscrites a augmenté de 15,4%, la proportion de femmes passant dès lors, à ce niveau d'études, de 52,9% à 56,8%. C'est clairement au niveau du doctorat que la progression est la plus remarquable, puisque le nombre de femmes inscrites au doctorat croît de 56,0% au cours de la période alors que le nombre d'hommes inscrits croît de 26,3%. En dépit de cette forte progression, les femmes restent néanmoins minoritaires à ce niveau d'études : 44,7% en 2012-2013 contre 39,6% en 2002-2003.

Pour prendre toute la mesure de cette évolution, il convient aussi de porter attention aux taux de réussite aux différents niveaux d'études.

Comme le montre le tableau 2 ci-dessous sur l'évolution du nombre de diplômes délivrés par niveau d'étude, selon le sexe, au cours de la période considérée, la proportion de femmes parmi les diplômés du 2^e cycle a sensiblement augmenté (passant de 52,9 à 56,8%), de telle sorte qu'à ce niveau d'études, le pourcentage de femmes diplômées une année est supérieur au pourcentage de femmes inscrites en 1^{er} cycle quatre années académiques avant, ce qui tend à montrer que les taux de réussite des femmes sont supérieurs à ceux des hommes.

En ce qui concerne le doctorat, on constate que la part des femmes parmi les diplômés en 2011-2012 est légèrement inférieure (42,8%) à leur proportion parmi les inscrits en 2007-2008 (44,8%). Le constat établi par Meulders *et al.* selon lequel « *le doctorat constitue le point d'inversion de l'avantage numérique des femmes* »¹³ dans l'enseignement universitaire de la FWB, demeure vrai en 2011-2012, puisqu'en dépit d'une progression de 10 points en une décennie, le pourcentage d'inscrites au doctorat est encore légèrement inférieur à 45%.

¹³ Meulders *et al.*, op. cit., p. 27

TAB. 2 - Evolution du nombre de diplômes délivrés par niveau d'étude, selon le sexe, dans les universités francophones de Belgique (2001-2002; 2006-2007, 2011-2012)

	2001-2002				2006-2007				2011-2012			
Niveau d'études	H	F	H+F	% F	H	F	H+F	% F	H	F	H+F	% F
BAC / 1er cycle de base ¹⁴	2818	3564	6382	55,7	2 573	3 630	6 203	58,5	3 532	4 586	8 118	56,5
MA / 2° cycle de base ¹⁵	3257	3909	7166	53,9	3 436	4 769	8 205	58,1	4151	5 755	9 906	58,1
AESS	194	494	688	71,8	285	660	945	69,8	119	293	412	71,1
AES/ CAPAES	9	5	14	35,7	97	122	219	55,7	68	108	176	61,4
Master complémentaire	0	0	0	0	33	28	61	45,9	609	796	1 405	56,7
DES	1 053	1 061	2 114	50,2	934	1 038	1 972	52,6	0	5	0	0
DEA	517	367	884	41,5	651	498	1 149	43,3	0	0	0	0
Doctorat	381	205	586	35,0	361	227	588	38,6	527	395	922	42,8
TOTAL	8 617	9 944	18 561	53,6	8 370	10 972	19 342	56,7	9 006	11 938	20 944	57,0

Source : CRef (tab. 2.2.3)

1.1.2. Analyse par secteur d'études

Ainsi que le soulignent Meulders *et al.*, la forte croissance des étudiants dans l'enseignement universitaire de la FWB est très inégale selon le secteur d'études. La comparaison entre trois grands secteurs d'études – sciences humaines et sociales, sciences et sciences de la santé –, montre ainsi « *qu'en Belgique francophone, c'est le secteur des sciences humaines et sociales qui attire le plus les étudiants : 57% des étudiants sont inscrits en sciences humaines en 2009/2010 contre 20% en sciences et 24% en sciences de la santé. (...) Entre les années académiques 1999/2000 et 2009/2010, la croissance du nombre d'étudiants et d'étudiantes a été la plus forte dans les sciences humaines : 35% contre 21% pour les sciences et 31% pour les sciences de la santé. (...) Une double désagrégation de l'analyse par secteur d'étude et niveau d'étude révèle que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'inscrire en premier et en deuxième cycle dans les secteurs des sciences humaines et sociales et dans le secteur de la santé. Dans les trois secteurs, leur proportion est plus élevée parmi les diplômés que parmi les inscrits, ce qui témoigne de taux de réussite supérieurs. En ce qui concerne le doctorat, la chute de la proportion de femmes (comparé avec leur proportion parmi les étudiants et diplômés des premier et deuxième cycles) est importante dans les secteurs des sciences humaines et sociales et dans le secteur de la santé, alors qu'en faculté des sciences, leur proportion reste stable, la probabilité pour une étudiante diplômée du deuxième cycle de faire une thèse de doctorat est donc plus élevée dans le secteur des sciences qui est le moins féminisé.* »¹⁶

C'est à la lumière de ces constats qu'il convient d'examiner l'état et l'évolution de la population étudiante à l'Université Saint-Louis au cours de la décennie écoulée.

¹⁴ y compris DEC de 1er cycle en 2002-2003

¹⁵ y compris DEC de 2e cycle en 2002-2003

¹⁶ Meulders *et al.*, op. cit., p. 28

1.2. Evolution de la population étudiante, selon le sexe, à l'Université Saint-Louis

L'offre d'enseignement de l'Université Saint-Louis étant, d'une part, limitée au secteur des sciences humaines et sociales et, d'autre part, principalement, mais pas exclusivement, concentrée sur le 1^{er} cycle, il n'est guère surprenant de constater qu'elle est, ainsi que le rappelait le Recteur dans son allocution de rentrée académique, « l'université dont la population étudiante a le plus augmenté – et de très loin – depuis 10 ans, parmi toutes ses consoeurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles »¹⁷.

1.2.1. Evolution de la population étudiante de 1^{ère} génération à l'USL-B

Comme l'indique le tableau 3 ci-dessous, à l'Université Saint-Louis, l'effectif étudiant de 1^{ère} génération¹⁸ est passé, au cours de la décennie écoulée, de 559 à 838 unités, soit un taux d'accroissement de 50% (contre 29,6% pour l'ensemble des universités francophones)¹⁹. En termes d'évolution de cette population au cours de la décennie, on constate qu'en 2002-2003, la proportion d'étudiantes de 1^{ère} génération y est élevée (58,9%), nettement supérieure au pourcentage moyen d'étudiantes inscrites dans l'ensemble des universités francophones (51,6% et 52,7% au niveau BAC). Bien qu'en diminution au cours de la décennie, cette proportion demeure, en 2012-2013, supérieure à la moyenne globale (55,5% contre 53,2%).

TAB. 3 - Evolution des étudiants de 1^{ère} génération universitaire selon le sexe, 2002-2003, 2007-2008, 2012-2013 à l'Université Saint-Louis

Etudiants		2002-2003		2007-2008		2012-2013	
Hommes	Belges	204	36,5%	297	41,4%	325	38,8%
	Etudes 2aire Belgique	18	3,2%	17	2,4%	31	3,7%
	Etudes 2aire Etranger	8	1,4%	10	1,4%	17	2,0%
	Total H	230	41,1%	324	45,2%	373	44,5%
Femmes	Belges	292	52,2%	339	47,3%	402	48,0%
	Etudes 2aire Belgique	29	5,2%	36	5,0%	37	4,4%
	Etudes 2aire Etranger	8	1,4%	18	2,5%	26	3,1%
	Total F	329	58,9%	393	54,8%	465	55,5%
H+F	Belges	496	88,7%	636	88,7%	727	86,8%
	Etudes 2aire Belgique	47	8,4%	53	7,4%	68	8,1%
	Etudes 2aire Etranger	16	2,9%	28	3,9%	43	5,1%
	Total H+F	559	100%	717	100%	838	100%

Source : CRef (tableau 1.1.2)

A l'aide du tableau 4 ci-dessous, nous pouvons tenter une analyse de l'évolution par domaine et cursus pour les étudiants de 1^{ère} génération du secteur des sciences humaines, en gardant toutefois à l'esprit qu'au cours de la période étudiée, la subdivision en domaines a été modifiée. Avant 2004, Information et Communication (COMU) composait, avec la sociologie, le domaine des sciences sociales tandis que sciences politiques constituait un domaine spécifique. Après 2004, COMU est devenu un domaine spécifique, les sciences politiques (SCPO) et sociologie-anthropologie (SOCA) ont été rassemblées dans le domaine « sciences politiques et sociales ».

¹⁷ Allocution du Recteur « Rentrée académique », 23.09.2014, p. 8

¹⁸ Un étudiant de première génération universitaire est un étudiant inscrit pour la première fois en première année du grade de bachelier et qui n'a jamais été inscrit auparavant dans une institution universitaire belge ou étrangère (CRef). Ces chiffres ne prennent donc pas en compte les étudiants « bisseurs », ni ceux qui auraient été inscrits dans un autre cursus auparavant.

¹⁹ Remarquons toutefois qu'au cours de la période, le taux d'accroissement des étudiants inscrits en BAC dans les universités francophones s'élevait à 80%.

TAB. 4 - Etudiants de 1^{ère} génération universitaire par domaine, cursus et orientation d'études, selon le sexe en 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013 à l'Université Saint-Louis

Domaine/cursus	2002-2003				2007-2008				2012-2013			
	H	F	H+F	% F	H	F	H+F	%F	H	F	H+F	%F
Philosophie	2	2	4	50%	2	3	5	60%	5	2	7	29%
Langues et lettres	8	34	42	81%	7	29	36	81%	6	18	24	75%
ROMA	na	na	na	na	4	18	22	82%	5	12	17	71%
GERMA	na	na	na	na	3	11	14	78%	1	6	7	86%
Histoire	14	10	24	42%	8	8	16	50%	11	11	22	50%
Droit	84	154	238	65%	121	177	298	59%	147	260	407	64%
Sciences économiques et de gestion	82	45	127	35%	117	58	175	33%	121	54	175	31%
ECOG	na	na	na	na	68	45	113	40%	64	34	98	35%
INGE	na	na	na	na	49	13	62	21%	57	20	77	26%
Sciences politiques, sociales, information et Communication	40	84	124	68%	69	118	187	63%	83	120	203	59%
SCPO	na	na	na	na	38	49	87	56%	61	53	114	47%
SOCA	na	na	na	na	6	22	28	79%	10	26	36	72%
COMU	na	na	na	na	25	47	72	65%	12	41	53	77%
TOTAL	230	329	559	59%	324	393	717	55%	373	465	838	55%

na = non applicable

Source : CRef (tab. 1.7.3)

En 2012, à l'Université Saint-Louis, les constats sont légèrement différents de ceux établis en 2010 par Meulders *et al.* pour l'ensemble des universités francophones, concernant la population étudiante de 1^{ère} génération du secteur des sciences humaines. Si c'est aussi en langues et lettres que les jeunes hommes sont les moins nombreux (25%), bien qu'on note une légère augmentation au cours des cinq dernières années, c'est également le cas pour sociologie-anthropologie (28%) et information et communication (23%), ces deux dernières filières connaissant toutefois une évolution inverse puisque la part des femmes diminue depuis 2007-2008 en SOCA tandis qu'elle augmente en COMU.

Comme dans les autres universités, les jeunes hommes forment entre 35 et 40% de l'effectif en droit et 50% de l'effectif en histoire mais, à la différence des autres universités, à l'Université Saint-Louis ils sont devenus majoritaires en sciences politiques où leur effectif est passé de 44 à 53% en 5 ans. Comme ailleurs, les jeunes hommes sont majoritaires en sciences économiques et de gestion (60%) et en philosophie (71%), mais dans ces deux cas aussi l'évolution à l'Université Saint-Louis est singulière puisque la part des femmes en sciences économiques et de gestion diminue régulièrement depuis 10 ans alors que la diminution des étudiantes est plus récente en philosophie, filière qui ne compte il est vrai qu'un petit nombre d'étudiants.

1.2.2. Evolution des inscriptions et des diplômes délivrés, selon le sexe, aux différents niveaux d'études à l'USL-B

Etant données les caractéristiques de l'offre d'enseignement de l'Université Saint-Louis, les données relatives aux inscriptions aux deuxième et troisième cycles doivent être interprétées avec prudence. En dehors d'un Master 120 en études européennes coorganisé avec l'UCL, l'offre de deuxième cycle se concentre en effet sur des programmes de Master

complémentaire et concerne principalement un public d'adultes engagés dans la vie professionnelle. Par conséquent, le recrutement au doctorat s'opère à Saint-Louis selon des modalités quelque peu différentes de celles à l'œuvre dans les autres universités et ne se fait pas (ou très peu) parmi des étudiants issus directement de Masters organisés au sein de l'USL-B.

Ces précisions étant apportées, il ressort principalement deux enseignements des tableaux 5 et 6 présentés ci-dessous concernant l'évolution des inscriptions et des diplômés aux différents niveaux d'études.

Premièrement, les pourcentages de diplômées sont systématiquement plus élevés, dans tous les domaines, par rapport au nombre d'étudiantes inscrites dans les mêmes domaines les années précédentes, ce qui conforte l'hypothèse générale d'un meilleur taux de réussite des filles à l'université.

TAB. 5- Inscriptions par domaine, cursus et orientation d'études, selon le sexe, 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013 à l'Université Saint-Louis

Domaine	2002-2003				2007-2008				2012-2013			
	H	F	H+F	%F	H	F	H+F	%F	H	F	H+F	%F
Philosophie												
BA	9	12	21	57%	17	27	44	61%	22	19	41	46%
DOC	3	1	4	25%	6	5	11	45%	6	6	12	50%
Total	12	13	25	52%	23	32	55	58%	28	25	53	47%
Langues et lettres												
ROMA	na	na	na		10	59	69	85%	12	50	62	81%
GERMA	na	na	na		7	27	34	79%	5	23	28	82%
BA	16	79	95	83%	17	86	103	83%	17	73	90	81%
DOC	1	1	2	50%	2	3	5	60%	0	6	6	100%
Total	17	80	97	82%	19	89	108	82%	17	79	96	82%
Histoire												
BA	27	29	56	52%	32	32	64	50%	34	28	62	45%
DOC	0	0	0	0%	3	2	5	40%	12	4	16	25%
Total	27	29	56	52%	35	34	69	49%	46	32	78	41%
Droit												
BA	212	329	541	61%	354	502	856	59%	410	728	1138	64%
DES/MC	62	91	153	59%	41	69	110	63%	49	62	111	56%
DEA	17	8	25	32%	4	3	7	43%				
DOC	1	2	3	67%	17	11	28	39%	10	4	14	28%
Total	292	430	722	59%	416	585	1001	58%	469	794	1263	63%
Sciences économiques et de gestion												
ECOG	na	na	na		157	119	276	43%	184	107	291	37%
INGE	na	na	na		130	36	166	22%	155	52	207	25%
BA	199	103	302	34%	287	155	442	35%	339	159	498	32%
DES/MC	39	15	54	38%	39	13	52	25%	33	11	44	25%
DOC	1	0	1	0%	1	2	3	67%	10	2	12	17%
Total	239	118	357	33%	327	170	497	34%	382	172	554	31%
Sciences politiques, sociales, information et communication												
SCPO	na	na	na		135	152	287	53%	205	193	398	48%
SOCA	na	na	na		18	58	76	76%	24	63	87	72%
COMU	na	na	na		45	106	151	70%	26	125	151	83%
BA	116	182	298	61%	198	316	514	61%	255	381	636	60%
DES/MC	0	0	0	0%	34	49	83	59%	28	28	56	50%
DOC	1	2	3	67%	7	5	12	42%	18	13	31	42%
Total	117	184	301	61%	239	370	609	61%	301	423	723	58%
Art et sciences de l'art												
DOC	na	na	na		0	0	0	0%	0	2	2	100%
Total	na	na	na		0	0	0	0%	0	2	2	100%
Sciences de l'ingénieur												
MC	na	na	na		5	1	6	17%	2	2	4	50%
Total	na	na	na		5	1	6	17%	2	2	4	50%
TOTAL GENERAL												
BA	579	734	1313	56%	905	1118	2023	55%	1077	1388	2465	56%
DES/MC	101	106	207	51%	119	132	251	52%	112	103	215	48%
DEA	17	8	25	32%	4	3	7	43%				
DOC	7	6	13	46%	36	18	64	28%	56	37	93*	41%
Total	704	854	1558	55%	1064	1281	2345	55%	1245	1528	2773	55%

Source : CRef (tab. 1.7.1)

* 93 inscriptions mais 47 étudiants (28 hommes et 19 femmes)

TAB. 6 – Diplômes délivrés par domaine, cursus et orientation d'études, selon le sexe, en 2001-2002, 2006-2007 et 2011-2012 à l'Université Saint-Louis

		2001-2002				2006-2007				2011-2012			
		H	F	H+F	%F	H	F	H+F	%F	H	F	H+F	%F
Philosophie													
	BA	6	8	14	57%	1	1	2	50%	4	2	6	33%
	DOC	1	0	1	0%	0	0	0		0	0	0	
	Total domaine	7	8	15	53%	1	1	2	50%	4	2	6	33%
Langues et lettres													
	ROMA BA	3	15	18	83%	2	10	12	83%	0	14	14	100%
	GERMA BA	1	6	7	86%	1	4	5	80%	3	5	8	63%
	CLASS BA	0	5	5	100%	na	na	na		na	na	na	
	BA	4	26	30	87%	3	14	17	82%	3	19	22	86%
	DOC	0	0	0		0	1	1	100%	0	0	0	
	Total domaine	4	26	30	87%	3	15	18	83%	3	19	22	86%
Histoire													
	BA	5	10	15	67%	7	5	12	42%	7	11	18	61%
	DOC	0	1	1	100%	0	0	0		0	2	2	100%
	Total domaine	5	11	16	69%	7	5	12	42%	7	13	20	65%
Droit													
	BA	57	63	120	53%	45	72	117	62%	84	110	194	57%
	DES/MC	21	32	53	60%	20	27	47	57%	26	56	82	68%
	DEA	11	10	21	48%	7	4	11	36%	na	na	na	
	DOC	0	0	0		0	2	2	100%	0	0	0	
	Total domaine	89	105	194	54%	72	105	177	59%	110	166	276	60%
Sciences économiques et de gestion													
	ECOG BA	31	28	59	47%	10	14	24	58%	18	13	31	42%
	INGE BA	20	11	31	35%	17	12	29	41%	33	14	47	30%
	BA	51	39	90	43%	27	26	53	49%	51	27	78	35%
	DES/MC	22	7	29	24%	19	2	21	10%	22	6	28	21%
	DOC					0	0	0		0	0	0	
	Total domaine	73	46	119	39%	46	28	74	38%	73	33	106	31%
Sciences politiques et sociales et information et communication													
	SCPO BA	14	28	42	67%	27	26	53	49%	31	34	65	52%
	SOCA BA	5	8	13	62%	3	13	16	81%	2	10	12	83%
	COMU BA	5	17	22	77%	6	24	30	80%	7	31	38	82%
	BA	24	53	77	69%	36	63	99	64%	40	75	115	65%
	DES/MC					14	20	34	59%	5	10	15	67%
	DEA	na	na	na		2	1	3	33%	na	na	na	
	DOC	0	0	0		0	0	0		1	0	1	0%
	Total domaine	24	53	77	69%	52	84	136	62%	46	85	131	65%
Art et sciences de l'art													
	DOC	na	na	na		0	0	0		0	0	0	
	Total domaine	na	na	na		0	0	0		0	0	0	
Sciences de l'ingénieur													
	MC	na	na	na		na	na	na		0	1	1	100%
	Total domaine	na	na	na		na	na	na		0	1	1	100%
TOTAL													
	BA	147	199	346	58%	119	181	300	60%	189	244	433	56%
	DES/ MC	43	39	82	48%	53	49	102	48%	53	73	126	58%
	DEA	11	10	21	48%	9	5	14	36%	na	na	na	
	DOC	1	1	2	50%	0	3	3	100%	1	2	3	67%
	TOTAL	202	249	451	55%	181	238	419	57%	243	319	562	57%

Source : CRef (tab. 2.2.3) et données internes

Deuxièmement, le nombre d'inscrits au doctorat a presque quadruplé en dix ans à l'USL-B (alors que cette progression était de 38% à l'échelle de la FWB). A ce niveau d'étude (les chiffres reprennent ici, de manière cumulée, formation doctorale et doctorat), le « point d'inversion » de l'avantage numérique des femmes relevé dans le rapport de Meulders *et al* n'a toutefois pas disparu dans plusieurs domaines. C'est le cas de l'histoire – mais on ne peut plus parler d'avantage numérique des femmes dans cette discipline qui a atteint un équilibre

entre les genres au niveau du BA –, du droit, des sciences économiques et de gestion – mais les femmes restent minoritaires aux autres niveaux d'étude également – et, dans une moindre mesure, des sciences politiques, sociales et information et communication. En revanche, on ne peut plus parler de « point d'inversion » en philosophie – où il y a dorénavant parité à la fois en BA et au niveau du doctorat – et en langues et lettres dont la fréquentation est dominée par les filles, tant en BA (81%) qu'au niveau du doctorat (100%).

En ce qui concerne les diplômé-e-s au niveau du doctorat (tableau 6), la croissance récente du nombre de doctorants empêche de tirer des conclusions statistiquement significatives, vu les effectifs réduits à ce stade.

Enfin, quels éléments d'analyse peut-on formuler à l'examen du tableau 7 ci-dessous qui achève cette section avec une synthèse de l'évolution au cours de la décennie des inscriptions selon le sexe, à l'Université Saint-Louis et dans l'ensemble des universités de la FWB ?

TAB. 7 - Evolution des inscriptions (2002/03-2012/13) selon le sexe, à l'Université Saint-Louis et dans l'ensemble des universités francophones de Belgique

	Université Saint-Louis				Universités FWB			
	Proportion d'étudiantes*		Taux croissance**		Proportion d'étudiantes*		Taux croissance**	
Niveau d'études	F02/03	F12/13	H	F	F02/03	F12/13	H	F
Inscriptions 1 ^{er} cycle	56%	56%	86%	89%	53%	53%	79%	81%
Inscriptions 2 ^{ème} cycle	51%	48%	11%	-3%	54%	57%	6%	21%
Inscriptions doctorat	46%	40%	300%	217%	39%	45%	56%	26%
Total inscriptions	55%	55%	77%	79%	52%	53%	25%	34%

*part des étudiantes dans le total des inscrits

** $((H12/13-H02/03))/(H02/03) \times 100$; $((F12/13-F02/03))/(F02/03) \times 100$

Pour ce qui concerne les inscriptions, l'Université Saint-Louis enregistre, durant la décennie, des taux de croissance des inscriptions des étudiants et des étudiantes nettement plus élevés que les taux moyens calculés pour l'ensemble des universités francophones (USL-B y compris, donc).

L'Université Saint-Louis compte aussi, tout au long de la décennie, une proportion d'étudiantes plus élevée que les autres universités francophones au niveau du 1^{er} cycle. A ce niveau, les taux de croissance des étudiants féminins et masculins y sont aussi plus élevés qu'ailleurs.

Sans surprise, compte tenu de la spécificité du 2^{ème} cycle à l'USL-B déjà soulignée, la situation est plus contrastée à ce niveau : la proportion d'étudiantes y diminue légèrement au cours de la décennie alors qu'elle augmente ailleurs (moins 3% contre + 21% ailleurs).

La proportion d'étudiantes inscrites au doctorat diminue légèrement entre 2002-2003 et 2012-13 à l'Université Saint-Louis alors qu'elle augmente dans les autres universités francophones, mais dans un contexte de croissance extrêmement élevée à Saint-Louis, tant pour les hommes que pour les femmes (+261% au total), nettement supérieure à celle des autres universités.

SECTION 2

EVOLUTION DE LA REPARTITION H/F DANS LES PERSONNELS DE L'UNIVERSITE SAINT-LOUIS

Cette section traite de l'évolution, au cours des années 2003, 2008 et 2012, de la répartition selon le sexe des trois catégories de personnel de l'Université Saint-Louis que sont le personnel académique, le personnel scientifique et le personnel administratif, technique et de gestion.

En termes d'évolution, au cours de la décennie écoulée, de la taille de ces trois catégories de personnel dans l'effectif total, il apparaît, à l'examen du tableau 8 ci-dessous, qu'il y a eu augmentation des effectifs dans chacune des catégories mais que la part des corps académique et scientifique a augmenté légèrement plus vite que celle du personnel administratif, technique et de gestion. La forte augmentation des effectifs académique et scientifique entre les 2003 et 2012 s'explique principalement par le passage du premier cycle de deux à trois ans.

TAB. 8 – Evolution de l'effectif total en nombre de personnes et en ETP exprimé par type de personnel et par sexe, USL-B, 2003, 2008, 2012 (situation au 1^{er} février)

Type de personnel		2003			2008			2012		
		Prs	ETP	%	Prs	ETP	%	Prs	ETP	%
Personnel académique	H	103	34,62		133	46,96		132	48,95	
	F	25	9,82		40	14,48		44	16,94	
	H+F	128	44,44	40%	173	61,44	44%	176	65,89	42%
Personnel scientifique	H	25	13,78		36	17,81		52	24,02	
	F	17	9,46		27	12,41		39	15,12	
	H+F	42	23,24	21%	63	30,22	21%	91	39,14	24%
PATG	H	21	19,10		17	15,19		22	19,76	
	F	35	25,06		44	34,40		46	35,10	
	H+F	56	44,16	39%	61	49,59	35%	68	54,86	34%
Effectif total	M	149	67,50		186	79,96		205	92,07	
	F	98	44,34		111	61,29		118	57,12	
	H+F	247	111,84	100%	297	141,25	100%	323	159,89	100%

Source : CRef (tab. 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.3)

2.1. Evolution du personnel administratif, technique et de gestion

La légère augmentation d'effectif (en personnes et en ETP) du PATG enregistrée au cours de la décennie a été favorable au personnel féminin (TAB. 9 ci-dessous) qui représente 64% des ETP en 2012, les femmes constituant l'écrasante majorité (82% ETP) du personnel de direction (tableau 8). Seuls les personnels de gestion et spécialisé sont très majoritairement masculins.

TAB. 9 – Effectif en nombre de personnes et en ETP du PATG exprimé par grade et par sexe, USL-B, 2003, 2008, 2012 (situation au 1^{er} février)

Catégorie de grade		2003			2008			2012		
		Prs	ETP	%F	Prs	ETP	%F	Prs	ETP	%F
Personnel de direction	H	3	2,50		3	2,29		4	3,63	
	F	18	12,64		22	16,42		21	16,03	
	H+F	21	15,14	83%	25	18,71	88%	25	19,66	82%
Personnel administratif	H	0	0		0	0		4	3,68	
	F	12	7,68		18	14,48		21	15,44	
	H+F	12	7,68	100%	18	14,48	100%	25	19,12	81%
Personnel adjoint à la recherche	H	2	1,60		1	0,60		1	0,60	
	F	0	0		0	0		1	0,63	
	H+F	2	1,60	0%	1	0,60	0%	2	1,23	51%
Personnel de gestion	M	11	10,00		8	7,30		8	7,10	
	F	4	4,00		3	2,50		2	2,00	
	H+F	15	14,00	29%	11	9,80	25%	10	9,10	22%
Personnel spécialisé	M	5	5,00		5	5,00		5	4,75	
	F	1	0,74		1	1,00		1	1,00	
	H+F	6	5,74	13%	6	6,00	17%	6	5,75	17%
Total P.A.T.G.	M	21	19,10		17	15,19		22	19,76	
	F	35	25,06		44	34,40		46	35,10	
	H+F	56	44,16	57%	61	49,59	69%	68	54,86	64%

Source : CRef (tab. 4.1.3)

2.2. Evolution du personnel académique

L'étude de Meulders *et al.* déjà citée nous indique qu'entre 2000 et 2010, le pourcentage des femmes dans le corps académique des universités francophones de Belgique est passé de 13,6% à 23,2%. Il ressort du tableau 10 ci-dessous, construit sur base de la présentation des membres du personnel académique de l'Université Saint-Louis dans l'annuaire 2014-2015, que l'USL-B dispose de 29% de femmes parmi ses enseignants en 2014. Au vu de l'évolution depuis 2003 exprimée par le tableau 10 qui suit, on peut dire que l'USL-B a suivi la même progression que dans l'ensemble des universités francophones de Belgique, tout en se situant légèrement au-dessus de la moyenne, sur la première partie de la période en tout cas.

TAB. 10 – Répartition du personnel académique de l'USL-B par sexe et par grade en 2014-2015

Membres du personnel*	H	F	H+F	%F	% total personnel
Personnel académique					
Professeur extraordinaire	1	0	1	0%	
Professeur ordinaire	12	1	13	8%	
Professeur	44	24	68	35%	
Fonction complète	23	14	37	38%	
Fonction incomplète	21	10	31	32%	
Professeur émérite invité	5	0	5	0%	
Professeur invité	53	28	71	39%	
Fonction complète	1	1	2	50%	
Fonction incomplète	52	27	79	34%	
Maître de conférence	2	0	2	0%	
Chargé d'enseignement	19	3	22	14%	
Total	136	56	192	29%	42%

Le tableau 11 ci-dessous rend compte de cette évolution au cours de la période 2003-2012. Il faut toutefois déplorer le fait qu'en 2012, le CRef ne publie plus séparément les données relatives aux chargés de cours temporaires et visiteurs à temps plein et à temps partiel, ainsi

qu'aux suppléants. Si l'on se base sur les données internes, il semble en effet qu'en 2012 la catégorie « chargé de cours temps partiel » englobe celle des chargés de cours visiteurs et que la catégorie « maître de conférence » englobe les suppléants.

TAB.11 - Evolution de l'effectif en unités et en ETP du personnel académique par grade et par sexe à l'USL-B, 2003, 2008, 2012 et dans la FWB en 2012

Grade		2003			2008			2012			2012	
		Prs	ETP	%F ETP	Prs	ETP	%F ETP	Prs	ETP	%F ETP	TOTAL ETP FWB	%F ETP
Professeur extraordinaire	H	2	0,40		2	0,30		0	0		16,79	
	F	0	0,00		0	0,00		0	0		1,09	
	H+F	2	0,40	0%	2	0,30	0%	0	0		17,88	6%
Professeur ordinaire	H	11	9,50		10	10,00		14	12,94		498,59	
	F	3	3,00		4	4,00		2	2,00		74,25	
	H+F	14	12,50	24%	14	14,00	28%	16	14,94	13%	572,84	15%
Professeur temps plein	H	7	5,95		9	7,90		12	11,50		340,85	
	F	3	2,35		1	1,00		4	3,50		133,05	
	H+F	10	8,30	28%	10	8,90	11%	16	15,00	23%	473,90	28%
Professeur temps partiel	H	0	0		0	0		0	0		26,09	
	F	0	0		0	0		0	0		5,75	
	H+F	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	31,84	18%
Chargé de cours temps plein	M	10	9,00		16	14,00		14	11,00		425,45	
	F	2	1,75		7	5,05		8	6,55		202,91	
	H+F	12	10,75	16%	23	19,05	26%	22	17,55	37%	628,36	32%
Chargé de cours temps partiel	M	21	4,00		24	3,90		74	11,04		121,32	
	F	5	1,18		6	1,05		28	4,69		50,67	
	H+F	26	5,18	23%	30	4,95	21%	102	15,73	30%	171,99	29%
Chargé de cours temporaire	H	0	0,00		1	1,00		nd	nd		nd	
	F	0	0,00		0	0,00		nd	nd		nd	
	H+F	0	0,00		1	1,00	0%	nd	nd		nd	
Chargé de cours visiteur	H	0	0,00		2	1,00		nd	nd		nd	
	F	0	0,00		1	1,00		nd	nd		nd	
	H+F	0	0,00		3	2,00	50%	nd	nd		nd	
Chargé de cours visiteur temps partiel	H	28	3,3		51	6,28		nd	nd		nd	
	F	9	1,19		18	2,18		nd	nd		nd	
	H+F	37	4,49	26%	69	8,46	26%	nd	nd		nd	
Maître de conférence	H	4	0,78		2	0,30		18	2,47		62,05	
	F	2	0,30		0	0,00		2	0,20		25,01	
	H+F	6	1,08	28%	2	0,30	0%	20	2,67	7%	87,07	29%
Suppléant	H	20	1,69		16	2,28		nd	nd		nd	
	F	1	0,05		3	0,20		nd	nd		nd	
	H+F	21	1,74	3%	19	2,48	8%	nd	nd		nd	
Enseignant HE	H	na	na	na	na	na	na	na	na	na	65,25	
	F	na	na	na	na	na	na	na	na	na	51,53	
	H+F	na	na	na	na	na	na	na	na	na	116,77	44%
Total personnel académique	H	103	34,62		133	46,96		132	48,95		1556,40	
	F	25	9,82		40	14,48		44	16,94		544,26	
	H+F	128	44,44	22%	173	61,44	24%	176	65,89	26%	2100,65	26%

Source : CRef (tab. 4.1.1)

Si l'on s'attache à une analyse de l'évolution en termes de temps de travail, il ressort que la part du personnel féminin dans le corps académique en ETP de l'USL-B a augmenté de 22 à

26% en 10 ans, et atteint, en 2012, un pourcentage égal à celui calculé pour l'ensemble des universités francophones de Belgique. Mais cette évolution est fort variable selon les niveaux de carrière puisque c'est au niveau des chargés de cours temps plein et temps partiel, soit le personnel académique en début de carrière, que cette progression est la plus forte, respectivement de 16% à 37% (32% en FWB) pour les chargés de cours temps plein et de 23 à 30% (29% en FWB) pour les chargés de cours à temps partiel. Au niveau des postes de professeurs temps plein et de professeurs ordinaires, ce dernier constituant le niveau le plus élevé de la carrière académique, l'évolution à l'Université Saint-Louis est défavorable aux femmes puisque leur pourcentage diminue, passant de 28 à 23% pour les professeurs et de 24 à 13% pour les professeurs ordinaires. Pour expliquer une telle baisse, il convient bien évidemment de tenir compte de la petite taille de l'effectif concerné et des effets de la pyramide des âges.

Cela étant, cette évolution contraste singulièrement avec celle observée dans les autres universités francophones où, suivant Meulders *et al.*, « la proportion de professeures à temps plein a plus que doublé entre 2000 et 2010 (passant de 11% à 25%) »²⁰, l'augmentation du pourcentage de femmes au niveau des professeurs ordinaires étant nettement plus faible, « elle est passée de 8% à 10% ». Le tableau 11 ci-dessus révèle qu'en 2012, la proportion de femmes au niveau des professeurs ordinaires est plus faible à l'USL-B que celle observée dans l'ensemble des universités francophones (13% – venant de 28% en 2008 – contre 15% en moyenne dans la FWB), le constat étant identique pour les professeurs temps plein (23% contre 28% en moyenne dans la FWB).

TAB. 12 – Bénéficiaires de missions sabbatiques, selon le sexe, dans les universités de la FWB en 2003, 2008, 2012

	2002-2003			
	Hommes	Femmes	Total	Proportion de femmes
ULB	13	1	14	7,1%
UCL	2	0	2	0,0%
ULg	7	1	8	12,5%
UMH	16	0	16	0,0%
FUNDP	3	1	4	25,0%
FUCAM	0	0	0	-
FPMs	0	0	0	-
FUSL	1	0	1	0,0%
Total	42	3	45	6,7%
	2007-2008			
	Hommes	Femmes	Total	Proportion de femmes
ULB	12	0	12	0,0%
UCL	3	0	3	0,0%
ULg	3	0	3	0,0%
UMH	10	3	13	23,1%
FUNDP	7	0	7	0,0%
FUCAM	12	2	14	14,3%
FPMs	1	0	1	0,0%
FUSL	1	0	1	0,0%
Total	49	5	54	9,3%
	2012-2013			
	Hommes	Femmes	Total	Proportion de femmes
ULB	7	6	13	46,2%
UCL	3	2	5	40,0%
ULg	8	5	13	38,5%
UMons	14	3	17	17,6%
UNamur	3	2	5	40,0%
USL-B	2	0	2	0,0%
Total	37	18	55	32,7%

Source : FSR-FNRS

²⁰ Meulders *et al.*, op cit, p. 37

Il ressort du tableau 12 ci-dessus que durant les années concernées aucune femme professeur n'a bénéficié d'une mission sabbatique à l'USL-B.

2.3. Evolution du personnel scientifique

L'étude de Meulders *et al.* indique qu'entre 2000 et 2010, « le pourcentage de femmes dans la corps scientifique des universités francophones de Belgique est passé de 41,5% à 50,5% », la hausse la plus forte concernant le grade d'assistant, les femmes représentant « 49,5% des assistants en 2010 alors qu'elles n'étaient que 44% en 2000 »²¹. Il ressort des données du CRef reprises dans le tableau 13 ci-dessous qu'en 2012 les femmes représentent désormais 51% des assistants des universités francophones. Toutefois, il apparaît à l'examen du ratio personnes/ETP que leur temps de travail est légèrement plus réduit que celui des assistants.

TAB. 13- Effectif en nombre de personnes et en ETP du personnel scientifique dans la FWB en 2012

Grades		ULg		UCL		ULB		UMONS		UNamur		USL-B		TOTAL			
		Prs	ETP	Prs	ETP	Prs	ETP	Prs	ETP	Prs	ETP	Prs	ETP	Pers	%	ETP	%
Assistant	H	288	237,78	241	204,29	146	132,58	55	54,00	69	62,75	52	24,02	851	49%	715,42	50,5%
	F	345	270,65	247	196,68	128	108,45	49	48,80	76	61,55	39	15,12	884	51%	701,25	49,5%
TOTAL	H+F	633	508,43	488	400,97	274	241,03	104	102,80	145	124,30	91	39,14	1735	100%	1416,67	100%

Source : CRef (tab. 4.1.2)

La situation est quelque peu différente à l'Université Saint-Louis, ainsi qu'on le voit dans le tableau 14 ci-dessous. Si le nombre de personnes occupant la fonction d'assistant y a plus que doublé au cours de la décennie, passant de 40 à 91 personnes, la proportion d'assistantes est inférieure à la moyenne enregistrée en FWB. Le pourcentage d'assistantes augmente effectivement tout au long de la décennie, passant de 37,5% en 2003 à 41,9% en 2008 pour atteindre 42,8% en 2012, mais il demeure nettement inférieur au pourcentage moyen de la FWB (51%).

TAB.14 - Effectif en unités et en ETP du personnel scientifique de l'USL-B par grade et par sexe, 2003, 2008, 2012

Grades		2003			2008			2012		
		Pers	ETP	%F ETP	Pers	ETP	%F ETP	P	ETP	%F ETP
Assistant	H	25	13,78		36	17,81		52	24,02	
	F	15	7,46		26	11,41		39	15,12	
	H+F	40	21,24	35%	62	29,22	39%	91	39,14	39%
Premier assistant	H	0	0,00		0	0,00		0	0,00	
	F	1	1,00		1	1,00		0	0,00	
	H+F	1	1,00	100%	1	1,00	100%	0	0,00	0%
Chef de travaux	H	0	0,00		0	0,00		0	0,00	
	F	1	1,00		0	0,00		0	0,00	
	H+F	1	1,00	100%	0	0,00	0%	0	0,00	0%
TOTAL	H	25	13,78		36	17,81		52	24,02	
	F	17	9,46		27	12,41		39	15,12	
	H+F	42	23,24	41%	63	30,22	41%	91	39,14	39%

Source : CRef (tab. 4.1.2)

²¹ Meulders *et al.*, op cit, p. 35

Si l'on s'intéresse à cette proportion en termes d'ETP, on constate que les femmes ne représentent plus que 39% ETP des assistants, une proportion qui a légèrement augmenté entre 2003 et 2008 (35 à 39%) mais qui n'a plus évolué depuis. En ce qui concerne l'ensemble du personnel scientifique de l'USL-B, on constate que la part des femmes en ETP enregistre même une légère diminution au cours de la décennie, puisqu'elle passe de 41% en 2003 et 2008 à 39% en 2012.

Il apparaît à l'examen des données du même tableau 14bis mais portant cette fois sur le ratio personnes/ETP que le temps de travail des assistantes est, d'une part, plus réduit que celui des assistants pour chaque année considérée et, d'autre part, que ce ratio défavorable s'accroît au cours de la décennie, passant de 49,7% en 2003 à 43,9% en 2008 pour atteindre 38,8% en 2012.

TAB.14bis- Effectif en unités et en ETP du personnel scientifique de l'USL-B par grade et par sexe, 2003, 2008, 2012

Grades		2003			2008			2012		
		Pers	ETP	ratio P/ETP	Pers	ETP	ratio P/ETP	P	ETP	ratio P/ETP
Assistant	H	25	13,78	55,1	36	17,81	49,5	52	24,02	46,2
	F	15	7,46	49,7	26	11,41	43,9	39	15,12	38,8
	H+F	40	21,24	53,1	62	29,22	39%	91	39,14	43,0
Premier assistant	H	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00	0
	F	1	1,00	100	1	1,00	100	0	0,00	0
	H+F	1	1,00	100	1	1,00	100	0	0,00	0
Chef de travaux	H	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00	0
	F	1	1,00	100	0	0,00	0	0	0,00	0
	H+F	1	1,00	100	0	0,00	0	0	0,00	0
TOTAL	H	25	13,78	55,1	36	17,81	49,5	52	24,02	46,2
	F	17	9,46	55,6	27	12,41	46,0	39	15,12	38,8
	H+F	42	23,24	55,3	63	30,22	48,0	91	39,14	43,0

Source : CRef (tab. 4.1.2), calculs propres

A ce personnel scientifique il convient d'ajouter le personnel scientifique sous contrat et les boursiers de doctorat que le CRef catégorise comme personnel hors cadre, composé de personnel scientifique sous contrat, de boursiers de doctorat ainsi que d'autres catégories de personnel non spécifiées.

Leur effectif total augmente de façon remarquable tout au long de la décennie, comme l'indiquent les tableaux 15 ci-dessous. Ainsi, on passe de 17,96 ETP en 2003 à 46,18 ETP en 2012. L'augmentation concerne surtout les boursiers de doctorat financés par le FRS-FNRS et les fonds associés, dont l'effectif passe de 2 ETP exclusivement féminins en 2003 à 11 ETP masculins et 3 ETP féminins, soit au total 14 ETP, en 2012. Un accroissement en ETP apparemment très favorable aux hommes même si l'analyse de ces chiffres en termes de genre et d'égalité est difficile puisque nous ignorons le nombre de personnes concernées. L'évolution semble en revanche plus favorable au personnel scientifique féminin sous contrat dont le volume ETP passe de 6,96 en 2003 à 16,14 en 2012 contre respectivement 9,00 et 10,05 du côté masculin. Mais, faute de pouvoir évaluer avec exactitude le temps de travail de ces personnes, il convient de rester prudent dans l'interprétation de ces données.

TAB. 15 - Personnel hors cadre de l'USL-B, par sexe en 2003

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat			Autres catégories de personnel			TOTAL		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
1 F.R.S.-F.N.R.S., FONDS ASSOCIÉS ET TÉLÉVIE												
1.1. Personnel scientifique et technique												
1.1.1. Mandats à durée déterminée												
1.1.1.1. Aspirants				0	2,00	2,00				0	2,00	2,00
1.1.1.2. Chargés de recherche	1,00	0	1,00							1,00	0	1,00
1.1.1.3. Grants FNRS												
1.1.1.4. Bourses spéciales de doctorat												
1.1.1.5. Bourses F.R.I.A.												
1.1.1.6. Collaborateurs scientifiques	0	1,00	1,00							0	1,00	1,00
1.1.1.7. Grants Télévie												
1.1.2. Personnel à durée déterminée												
1.1.2.1. Personnel des Fonds associés	1,00	0	1,00							1,00	0	1,00
1.1.2.2. Mandats du plan d'expansion du pers. Scient. FNRS												
1.2. Personnel sous convention												
1.2.1. Fonds associés (ttes subventions, y compris Loterie Nat.)												
1.2.2. Télévie												
2. RESSOURCES FÉDÉRALES												
2.1. PAI et programmes d'impulsion												
2.1.1. PAI	1,00	0	1,00							1,00	0	1,00
2.1.2. Programmes d'impulsion												
2.2. Conventions autres ministères fédéraux												
2.2.1. Conventions agriculture												
2.2.2. Autres ministères fédéraux	2,50	1,25	3,75							2,50	1,25	3,75
3. COMMUNAUTÉ FRANÇAISE												
3.1. Fonds spéciaux de recherche												
3.2. Actions concertées												
3.3. Initiatives ministérielles et autres Communauté française	1,00	2,00	3,00							1,00	2,00	3,00
4. RÉGIONS												
4.1. Région wallonne												
4.2. Région bruxelloise	2,00	2,70	4,70							2,00	2,70	4,70
4.3. Région flamande												
5. AUTRES FONDS PUBLICS BELGES												
5.1. Communauté germanophone												
5.2. Autres fonds publics belges												
6. Fonds publics européens, étrangers et internationaux												
6.1. Union européenne												
6.1.1. Feder												
6.1.2. FSE												
6.1.3. Programme-cadre R&D												
6.1.4. Autres UE												
6.2. Autres fonds publics étrangers												
6.2.1. Gouvernements étrangers												
6.2.2. Organisations internationales												
7. Entreprises et autres sources de financement												
7.1.1. Entreprises belges et étrangères												
7.1.1.1. Entreprises privées												
7.1.1.2. Entreprises publiques												
7.1.1.3. Centres de recherche												
7.1.2. Entreprises étrangères												
7.2. Autres ressources extérieures												
7.3. Revenus propres												
TOTAL GENERAL	9,00	6,96	15,95	0	2,00	2,00				9,00	8,96	17,96

Source : CRef (tab. 5)

TAB. 15 - Personnel hors cadre de l'USL-B, par sexe en 2008

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat			Autres catégories de personnel			TOTAL		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
1.F.R.S.-F.N.R.S., FONDS ASSOCIÉS ET TÉLÉVIE												
1.1. Personnel rémunéré directement par FRS-FNRS												
1.1.1. FRS-FNRS et Fonds associés				4,00	0	4,00				4,00	0	4,00
1.1.2. FRS-FNRS Plan d'expansion	0	2,00	2,00							0	2,00	2,00
1.1.3. FRIA												
1.1.4. Télévie												
1.2. Personnel sous convention												
1.2.1. Fonds associés (y compris Loterie Nat.)	1,00	0	1,00	2,00	1,00	3,00				3,00	1,00	4,00
1.2.2. Télévie												
2.RESSOURCES FÉDÉRALES												
2.1. PAI et programmes d'impulsion												
2.1.1. PAI				1,00	3,00	4,00				1,00	3,00	4,00
2.1.2. Programmes d'impulsion												
2.2. Conventions autres ministères fédéraux												
2.2.1. Conventions agriculture												
2.2.2. Autres ministères fédéraux	2,00	0	2,00							2,00	0	2,00
3. COMMUNAUTÉ FRANCAISE												
3.1. Fonds spéciaux de recherche				0	1,00	1,00				0	1,00	1,00
3.2. Actions concertées												
3.3. Initiatives ministérielles et autres Communauté française	2,00	1,20	3,20							2,00	1,20	3,20
4. RÉGIONS												
4.1. Région wallonne	0	0,16	0,16							0	0,16	0,16
4.2. Région bruxelloise	2,28	2,92	5,20							2,28	2,92	5,20
4.3. Région flamande												
5. AUTRES FONDS PUBLICS BELGES												
5.1. Communauté germanophone												
5.2. Autres fonds publics belges												
6. Fonds publics européens, étrangers et internationaux												
6.1. Union européenne												
6.1.1. Feder												
6.1.2. FSE												
6.1.3. Programme-cadre R&D												
6.1.4. Autres UE	0,50	0,75	1,25							0,50	0,75	1,25
6.2. Autres fonds publics étrangers												
6.2.1. Gouvernements étrangers												
6.2.2. Organisations internationales												
6.3. Autres moyens financiers de l'étranger	0,40	0,60	1,00							0,40	0,60	1,00
7. Entreprises et autres sources de financement												
7.1.1. Entreprises belges et étrangères												
7.1.1.1. Entreprises privées	0,50	1,35	1,85							0,50	1,35	1,85
7.1.1.2. Entreprises publiques												
7.1.1.3. Centres de recherche												
7.1.2. Entreprises étrangères	0,87	0,20	1,07							0,87	0,20	1,07
7.2. Autres ressources extérieures												
7.3. Revenus propres	0,50	1,99	2,49							0,50	1,99	2,49
TOTAL GENERAL	10,05	11,17	21,22	7,00	5,00	12,00				17,05	16,17	33,22

Source : CRef (tab. 5)

TAB. 15 - Personnel hors cadre de l'USL-B, par sexe en 2012

ETP par source de financement	Personnel académique et scientifique sous contrat			Boursiers de doctorat			Autres catégories de personnel			TOTAL		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
1 F.R.S.-F.N.R.S., FONDS ASSOCIÉS ET TÉLÉVIE												
1.1. Personnel rémunéré directement par FRS-FNRS												
1.1.1. FRS-FNRS et Fonds associés	1,00	1,00	2,00	3,00	0	3,00				4,00	1,00	5,00
1.1.2. FRS-FNRS Plan d'expansion	0	1,00	1,00							0	1,00	1,00
1.1.3.FRIA												
1.1.4. Télévie												
1.2. Personnel sous convention												
1.2.1. Fonds associés (y compris Loterie Nat.)				1,00	1,00	2,00				1,00	1,00	2,00
1.2.2. Télévie												
2. RESSOURCES FÉDÉRALES												
2.1. PAI et programmes d'impulsion												
2.1.1. PAI												
2.1.2. Programmes d'impulsion												
2.2. Conventions autres ministères fédéraux												
2.2.1. Conventions agriculture												
2.2.2. Autres ministères fédéraux												
3. COMMUNAUTÉ FRANCAISE												
3.1. Fonds spéciaux de recherche	1,00	1,75	2,75	6,00	2,00	8,00				7,00	3,75	10,75
3.2. Actions concertées	2,00	1,00	3,00							2,00	1,00	3,00
3.3. Initiatives ministérielles et autres Communauté française	1,50	5,05	6,55	1,00	0	1,00	0	2,00	2,00	2,50	7,05	9,55
4. RÉGIONS												
4.1. Région wallonne												
4.2. Région bruxelloise												
4.3. Région flamande	2,92	1,50	4,42				0	0,49	0,49	2,92	1,99	4,91
5. AUTRES FONDS PUBLICS BELGES												
5.1. Communauté germanophone												
5.2. Autres fonds publics belges												
6. Fonds publics européens, étrangers et internationaux												
6.1. Union européenne												
6.1.1. Feder												
6.1.2. FSE												
6.1.3. Programme-cadre R&D												
6.1.4. Autres UE	0,50	1,00	1,50				0	0,31	0,31	0,50	1,31	1,81
6.2. Autres fonds publics étrangers												
6.2.1. Gouvernements étrangers												
6.2.2. Organisations internationales												
6.3. Autres moyens financiers de l'étranger	0,50	0	0,50							0,50	0	0,50
7. Entreprises et autres sources de financement												
7.1.1. Entreprises belges et étrangères												
7.1.1.1. Entreprises privées	1,00	1,40	2,40				0	0,94	0,94	1,00	2,34	3,34
7.1.1.2. Entreprises publiques												
7.1.1.3. Centre de recherches												
7.1.2. Entreprises étrangères												
7.2. Autres ressources extérieures												
7.3. Revenus propres	0,45	2,44	2,89									
TOTAL GENERAL	10,87	16,14	27,02	11,00	3,00	14,00	0	5,16	5,16	21,87	24,31	46,18

Source : CRef (tab. 5)

A l'avenir cette situation pourrait être transformée si l'on en croit les données relatives aux taux d'acceptation des projets FNRS par genre pour aspirant, chargé de recherches et chercheur qualifié de l'Université Saint-Louis en 2014, tels qu'ils sont rassemblés dans les tableaux 16 et 17 ci-dessous. Le premier constat à l'examen du tableau 16 sur le taux d'acceptation des projets FNRS au niveau global est qu'en comparaison avec les autres universités francophones, l'USL-B accomplit une performance remarquable puisqu'elle enregistre le taux d'acceptation le plus élevé (38,5 %), 5 projets étant octroyés sur les 13 projets introduits.

TAB. 16 - Taux acceptation des projets FNRS par genre et par université pour Aspirant, Chargé de recherches et Chercheur qualifié, niveau global, 2014

Niveau global (tous secteurs)	Aspirant			Chargé de recherches			Chercheur qualifié			TOTAL		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
Nombre de projets introduits												
UCL	79	78	157	78	54	132	35	15	50	192	147	339
ULB	84	95	179	88	55	143	21	17	38	193	167	360
ULg	46	52	98	54	38	92	21	9	30	121	99	220
UNamur	7	5	12	19	15	34	7	2	9	33	22	55
UMons	14	7	21	7	4	11	2	3	5	23	14	37
USL-B	3	3	6	4	2	6	0	1	1	7	6	13
TOTAL	233	240	473	250	168	418	86	47	133	569	455	1024
Nombre de projets octroyés												
UCL	19	15	34	14	10	24	4	2	6	37	27	64
ULB	25	24	49	23	11	34	2	2	4	50	37	87
ULg	10	12	22	17	5	22	3	1	4	30	18	48
UNamur	2	1	3	2	1	3	0	0	0	4	2	6
UMons	2	2	4	1	1	2	0	2	2	3	5	8
USL-B	2	2	4	0	0	0	0	1	1	2	3	5
TOTAL	60	56	116	57	28	85	9	8	17	126	92	218
Taux acceptation en %												
UCL	24,1	19,2	21,7	17,9	18,5	18,2	11,4	13,3	12,0	19,3	18,4	18,9
ULB	29,8%	25,3	27,4	26,1	20,0	23,8	9,5	11,8	10,5	25,9	22,2	24,2
ULg	21,7%	23,1	22,4	31,5	13,2	23,9	14,3	11,1	13,3	24,8	18,2	21,8
UNamur	28,6	20,0	25,0	10,5	6,7	8,8	0,0	0,0	0,0	12,1	9,1	10,9
UMons	14,3	28,6	19,0	14,3	25,0	18,2	0,0	66,7	40,0	13,0	35,7	21,6
USL-B	66,7	66,7	66,7	0	0	0	0	100	100	28,6	50,0	38,5
TOTAL	25,8	23,3	24,5	22,8	16,7	20,3	10,5	17,0	12,8	22,1	20,2	21,3

Source : FNRS et données internes

Deuxième constat, les candidates de l'USL-B se révèlent particulièrement performantes avec un taux d'acceptation de 50%. Les tableaux 17 et 18 révèlent en effet que 3 projets (1 chercheur qualifié en Foresight et 2 aspirants SHS) sur les 6 qu'elles ont introduits ont été acceptés, les candidats aspirants SHS de l'USL-B ayant un taux d'acceptation de 28,6%.

TAB. 17 - Taux acceptation des projets FNRS par genre et par université pour Aspirant, Chargé de recherches et Chercheur qualifié, niveau Foresight, 2014

Niveau commission Foresight	Aspirant			Chargé de recherches			Chercheur qualifié			TOTAL		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
Nombre de projets introduits												
UCL	1	1	2	1	1	2	1	0	1	3	2	5
ULB	3	4	7	4	0	4	1	0	1	8	4	12
ULg	3	3	6	1	3	4	1	0	1	5	6	11
UNamur	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
UMons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
USL-B	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
TOTAL	7	8	15	7	4	11	3	1	4	17	13	30
Nombre de projets octroyés												
UCL	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
ULB	0	3	3	2	0	2	0	0	0	2	3	5
ULg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UNamur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UMons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
USL-B	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
TOTAL	1	3	4	2	0	2	0	1	1	3	4	7
Taux acceptation en %												
UCL	100	0	50	0	0	0	0	0	0	33	0	20
ULB	0	75	42,9	50	0	50	0	0	0	25	75	41,7
ULg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UNamur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UMons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
USL-B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	14,3	37,5	26,7	28,6	0	18,2	0	100	25	17,6	30,8	23,3

Source : FNRS et calculs internes

TAB. 18 - Taux acceptation des projets FNRS par genre et par université pour Aspirant, Chargé de recherches et Chercheur qualifié, niveau SHS, 2014

Niveau commission SHS	Aspirant			Chargé de recherches			Chercheur qualifié			TOTAL		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
Nombre de projets introduits												
UCL	46	57	103	25	27	52	11	10	21	82	94	176
ULB	48	72	120	39	41	80	7	6	13	94	119	213
ULg	19	21	40	18	13	31	8	3	11	45	37	82
UNamur	1	4	5	7	6	13	3	3	6	11	10	21
UCL	1	1	2	0	0	0	0	1	1	1	2	3
USL-B	3	3	6	4	2	6	0	0	0	7	5	12
TOTAL	118	158	276	93	89	182	29	20	49	240	267	507
Nombre de projets octroyés												
UCL	13	11	24	5	4	9	1	1	2	19	16	35
ULB	15	14	29	13	8	21	0	0	0	28	22	50
ULg	5	5	10	6	1	7	2		2	13	6	19
UNamur	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1
UCL	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
USL-B	2	2	4	0	0	0	0	0	0	2	2	4
TOTAL	35	33	68	24	13	37	3	2	5	62	48	110
Taux acceptation en %												
UCL	28,3	19,3	23,3	20,0	14,8	17,3	9,1	10	9,5	23,2	17,0	19,9
ULB	31,3	19,4	24,2	33,3	19,5	26,3	0	0	0	29,8	18,5	23,5
ULg	26,3	23,8	25,0	33,3	7,7	22,6	25	0	18,2	28,9	16,2	23,2
UNamur	0	25	20	0	0	0	0	0	0	0	10	4,8
UCL	0	0	0	0	0	0	0	100	100	0	50	33,3
USL-B	66,7	66,7	66,7	0	0	0	0	0	0	28,6	40	33,3
TOTAL	29,7	20,9	24,6	25,8	14,6	20,3	10,3	10	10,2	25,8	18	21,7

Source : FNRS et calculs internes

SECTION 3 LA RÉPARTITION H/F DANS LES ORGANES DE DIRECTION, DE GESTION ET DE CONCERTATION DE L'USL-B ET SON EVOLUTION

3.1. Répartition H/F dans les organes de direction, de gestion et de concertation de l'Université Saint-Louis en 2014-2015

TAB. 19– Répartition H/F dans les organes de direction, de gestion et de concertation, 2014-2015

Organes	Effectifs				Suppléants			
	H	F	H+F	%F	H	F	H+F	%F
Conseil d'Administration	14	3	17	18	na	na	na	
Recteur, Président	1	0	1		na	na	na	
Vice-Recteur, Vice-Président	1	0	1		na	na	na	
Vice-Recteur	1	0	1		na	na	na	
Doyens + Président IEE	3	1	4		na	na	na	
Président du corps académique	1	0	1		na	na	na	
2ème représentant du corps académique	1	0	1		na	na	na	
Président du corps scientifique	1	0	1		na	na	na	
2ème représentant du corps scientifique	0	1	1		na	na	na	
Président du corps administratif et technique	1	0	1		na	na	na	
2ème représentant du corps administratif/technique	0	1	1		na	na	na	
Président de l'association des étudiants	1	0	1		na	na	na	
2ème représentant étudiant	1	0	1		na	na	na	
3ème représentant étudiant	1	0	1		na	na	na	
4ème représentant étudiant	1	0	1		na	na	na	
Conseil de Direction	18	6	24	25	5	10	15	67
Recteur	1	0	1		na	na	na	
Vice-Recteurs	2	0	2		nd	nd	nd	
Doyens + Président IEE	3	1	4		nd	nd	nd	
Président du corps académique	1	0	1		0	1	1	
Représentants du corps académique chq Faculté	2	1	3		2	1	3	
Président du corps scientifique	1	0	1		nd	nd	nd	
Représentants du corps scientifique chq Faculté	1	2	3		0	3	3	
Président du corps administratif et technique	1	0	1		nd	nd	nd	
Représentants du corps administratif et technique	1	2	3		1	2	3	
Président de l'association des étudiants	1	0	1		1	0	1	
Représentant de l'association des étudiants	1	0	1		0	1	1	
Représentants des étudiants de chaque Faculté	3	0	3		1	2	3	
Conseil de l'Enseignement	11	9	20	45	9	5	14	36
Vice-Recteur en charge de l'Enseignement, Président	1	0	1		na	na	na	
Doyens + Président IEE	3	1	4		4	0	4	
Représentant du corps académique chaque Faculté	1	2	3		2	1	3	
Représentant du corps scientifique chaque Faculté	1	2	3		1	2	3	
Représentants du corps administratif et technique de chq Faculté et de l'IEE	1	3	4		nd	nd	nd	
Représentants des étudiants faculté, IEE, CAU	4	1	5		2	2	4	
Conseil de la Recherche	12	7	19	37	10	7	17	41
Vice-Recteur en charge de la Recherche, Président	1	0	1		na	na	na	
Vice-Président	0	1	1		0	1	1	
Doyens+ Président IEE	3	1	4		3	1	4	
Président IRIB	1	0	1		nd	nd	nd	
Représentants des corps académique et scientifique	7	3	10		5	5	10	
Observateurs	0	2	2		2	0	2	
Conseil Faculté Philosophie, Lettres et Sciences humaines	3	11	14	79	2	4	6	67
Doyen, Président	0	1	1		na	na	na	
Secrétaire Académique	1	0	1		na	na	na	
Représentants du corps académique	2	4	6		2	1	3	
Représentants du corps scientifique	0	6	6		0	3	3	
Représentants des étudiants	nd	nd	nd		nd	nd	nd	

na : non applicable

nd : non disponible

	H	F	H+F	%F	H	F	H+F	%F
Conseil Faculté de Droit	16	10	26	38	7	2	9	22
Doyen, Président	1	0	1		na	na	na	
Secrétaire Académique	0	1	1		na	na	na	
Représentants du corps académique	4	4	8		4	0	4	
Représentants du corps scientifique	5	3	8		3	2	5	
Représentants des étudiants	6	2	8		nd	nd	nd	
Conseil Faculté ESPO	25	10	35	29	4	4	8	50
Doyen, Président	1	0	1		na	na	na	
Secrétaire Académique	1	0	1		na	na	na	
Représentants du corps académique	12	3	15		3	4	7	
Représentants du corps scientifique	4	2	6		1	0	1	
Représentants des étudiants	6	5	11		nd	nd	nd	
Conseil de l'Institut d'Etudes européennes	31	13	44	30	nd	nd	nd	
Personnel académique	24	4	28		nd	nd	nd	
Personnel scientifique	2	4	6		nd	nd	nd	
Personnel administratif	1	1	2		nd	nd	nd	
Personnel associé	5	2	7		nd	nd	nd	
Représentants étudiants	0	2	2		nd	nd	nd	
Conseil d'Entreprise	5	6	11	55	3	3	6	50
Recteur, Président	1	0	3		1	0	1	
Délégation de la direction	1	2	7		0	1	1	
Délégation du personnel	3	4			2	2	4	
Comité de Prévention et de Protection du travail	5	3	8	37	1	5	6	84
Vice-Recteur, Président	1	0	1		1	0	1	
Délégation de la direction	0	2	2		0	2	2	
Délégation du personnel	4	2	6		0	3	3	
Conseil social	3	3	6	50	nd	nd	nd	
Président	1	0	1		nd	nd	nd	
Membres du personnel	0	2	2		nd	nd	nd	
Membres étudiants	2	1	3		nd	nd	nd	

Source : Site et annuaire 2014-2015 de l'Université

Les informations rassemblées en interne concernant la composition en 2014-2015 des différents organes de direction, de gestion et de concertation décrits brièvement dans l'introduction révèlent une répartition hommes/femmes fort variable selon le type d'organe.

Il ressort du tableau 19 ci-dessus que si les hommes sont nettement majoritaires parmi les membres effectifs du Conseil d'Administration (82%) et du Conseil de Direction (75%), ils le sont moins parmi les membres effectifs du Conseil de la Recherche (63%), et à peine parmi les membres effectifs du récent Conseil de l'Enseignement (55%) qui affiche une représentation relativement équilibrée des hommes et des femmes.

Il y a un fort contraste au sein des Conseils facultaires où l'on observe une forte majorité de femmes (79%) parmi les membres effectifs du Conseil de la Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines, une substantielle majorité d'hommes (62%) parmi les membres effectifs du Conseil de la Faculté de Droit et une nette majorité d'hommes (71%) parmi les membres effectifs du Conseil de la Faculté de Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication, ainsi que ceux du Conseil de l'Institut d'Etudes européennes (70%). On observe enfin un relatif équilibre de représentation dans les organes de concertation puisque les femmes forment la majorité (55%) des membres effectifs du Conseil d'Entreprise mais une petite minorité (37%) des membres effectifs du Comité pour la Prévention et la Protection du Travail, tandis que le Conseil Social affiche une représentation paritaire (50%). La répartition H/F parmi les suppléants de ces divers organes est aussi fort variable, mais on peut noter une proportion élevée (67%) de femmes parmi les membres suppléants au Conseil de Direction et une participation féminine équilibrée (50%) des suppléants au Conseil de la Faculté de Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication.

Si ces données attestent d'une prise de conscience parmi tous les corps concernés de la nécessité de veiller à un partage équitable de l'exercice du pouvoir institutionnel, cette prise de conscience semble récente, si l'on en croit l'étude *Alma Mater, Homo Sapiens II* de Meulders *et al.* qui souligne qu'en 2011 « *il n'y a aucune femme parmi les recteurs des universités francophones de Belgique, on ne compte qu'une seule-vice rectrice, à l'ULB ; sur 51 doyens, il y a 6 femmes : 3 à l'UCL, 2 à l'ULB et 1 à l'UMons ; au sein des conseils d'administration, on dénombre 61 femmes sur 258 membres, soit un pourcentage de femmes de 24. Pour ce qui est du conseil de la recherche, même si on y retrouve au moins une femme dans chaque université, leur part est faible et elle est de 22% pour l'ensemble des universités francophones* ».

Avec, en 2014-2015, 18% de femmes au sein du Conseil d'Administration, 25% de femmes au sein du Conseil de Direction, 37% de femmes au Conseil de la Recherche et 55% de femmes au Conseil de l'Enseignement, l'Université Saint-Louis fait donc montre d'un progrès plutôt mitigé, qu'il s'agit d'inscrire dans la durée, ce qui ne va pas de soi, ainsi que l'indiquent les données chiffrées reprises dans le tableau 20 ci-dessous sur l'évolution de la répartition des femmes et des hommes parmi les membres effectifs et suppléants des organes de direction, de gestion et de concertation au cours de la décennie écoulée.

Si l'accroissement de la participation féminine dans les instances de direction que sont le Conseil d'Administration et le Conseil de Direction est sensible par rapport à 2003-2004, pour atteindre des pourcentages élevés (respectivement 28% et 29%) en 2013-2014, la diminution est sensible en 2014-2015, en particulier du fait d'un monopole masculin de la représentation des étudiants et d'un quasi monopole masculin de la représentation au sein du corps académique. La participation féminine s'est en revanche accrue depuis 2013-2014 au sein du Conseil de la Recherche, avec le bémol toutefois que les deux observatrices du corps scientifique n'ont pas voix délibérative.

A noter enfin l'évolution très contrastée de la composition des Conseils de Faculté et de l'Institut d'Etudes Européennes. Alors que la participation féminine a nettement augmenté depuis 2013-2014, passant de 68 à 79% au sein du Conseil de la Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines et a à peine augmenté au sein du Conseil de la Faculté de sciences économiques, sociales, politiques, de l'information et de la communication (28 à 29%), elle diminue légèrement au sein de la Faculté de droit, passant de 40% à 38% en 2014-2015.

Dans les organes de concertation, au cours des deux dernières années, on note le statu quo en termes de participation des femmes au sein du Conseil d'Entreprise et du CCPT.

TAB. 20 – Répartition H/F dans les organes de direction, de gestion et de concertation en 2003-2004, 2007-2008 et 2013-2014

Organes	2003-2004				2007-2008				2013-2014					
	Effectifs		Suppléants		Effectifs		Suppléants		Effectifs				Suppléants	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H+F	%F	H	F
Conseil d'Administration	8	0	na	na	9	1	na	na	13	4	17	28%	na	na
Conseil de Direction	15	6	9	10	16	6	11	9	17	7	24	29%	nd	nd
Recteur	1	0	na	na	1	0	na	na	1	0	1	0%	na	na
Vice-Recteur	1	0	na	na	1	0	na	na	2	0	2	0%	na	na
Doyen/Président	3	0	na	na	3	0	na	na	3	1	4	25%	na	na
Conseil de l'Enseignement	na	na	na	na	na	na	na	na	11	9	20	45%	9	5
Conseil de la Recherche	13a	2	nd	nd	15	2	nd	nd	15	4	19	21%	nd	nd
Bureau du CR	na	na	na	na	na	na	na	na	5	1	6	17%	na	na
Conseil Faculté Philosophie, lettres et sciences humaines	7	10	nd	nd	nd	nd	nd	nd	6	13	19	68%	5	5
Bureau	3	0	na	na	nd	nd	na	na	1	2	3	66%	na	na
Conseil Faculté droit	15	8	nd	nd	16	8	nd	nd	15	10	25	40%	8	3
Bureau	2	1	na	na	3	0	na	na	2	1	3	33%	na	na
Conseil de la faculté ESPO	nd	nd	nd	nd	23	9	nd	nd	26	10	36	28%	nd	nd
Bureau	nd	nd	na	na	3	0	na	na	3	0	3	0%	na	na
Bureau de l'IEE	na	na	na	na	6	0	nd	nd	12	4	16	25%	nd	nd
Conseil social	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Conseil d'Entreprise	na	na	na	na	10	3	2	1	5	6	11	55%	3	4
CCPT	na	na	na	na	4	3	nd	nd	5	3	8	37%	1	5

Source : Université Saint-Louis- annuaires

nd : non disponible

na : non applicable

a Les deux observateurs ne sont pas comptabilisés faute d'information sur leur identité

A la question de savoir combien d'hommes et de femmes dirigent les deux Instituts de Recherche, le Réseau de Recherche et les 18 Centres de Recherche dont dispose l'Université en 2014-2015, il apparaît à la lecture des informations rassemblées dans le tableau 21 ci-dessous que les fonctions de président et de directeur ou coordinateur selon les cas, sont exclusivement (100% pour la présidence) ou majoritairement (72% pour la direction) occupées par des hommes.

TAB. 21 - Répartition H/F dans la direction des Instituts de Recherche, du Réseau de Recherche et des 18 Centres de Recherche de l'Université Saint-Louis en 2014-2015

Intitulé	Président		Directeur/ Coordinateur		Directeur Adjoint	
	H	F	H	F	H	F
Institut d'Etudes européennes (IEE)	1	0	1	0	na	na
Institut de Recherches Interdisciplinaires sur Bruxelles (IRIB)	1	0	1	2a		
Réseau Interdisciplinarité et Société (RIS)	1	0	0	1		
Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques (SIEJ)	2	0	3	0	na	na
Séminaire de mathématiques appliquées aux sciences humaines (SMASH)	na	na	2	0	na	na
Centre d'études sociologiques (CES)	na	na	1	0	1	0
Centre de recherche en économie (CEREC)	na	na	1	1	na	na
Centre d'étude du droit de l'environnement (CEDRE)	na	na	1	0		
Centre Prospéro-Langage, Image, Connaissance	na	na	1	0	1	2
Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHiDI)	na	na	3	2	na	na
Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (C.I.R.C)	1	0	2	0	na	na
Centre d'histoire religieuse (Chirel)	na	na	1	0	na	na
Centre de recherche en science politique (CReSPo)	na	na	1	0	0	1
Centre d'études régionales bruxelloises (CERB)	na	na	1	0	na	na
Séminaire des Sciences du Langage (SeSLa)	na	na	0	1	na	Na
Pôle de Recherches sur la Communication et les Médias (PReCoM)	na	na	1	0	na	Na
Centre Innovation-Propriété Intellectuelle (CIPI)	na	na	2	0	na	Na
Centre belge d'études bourguignonnes 1400-1600	na	na	na	na	na	Na
Observatoire du sida et des sexualités	1	0	0	2	na	Na
Centre de recherche en droit privé			2	1		
Centre d'anthropologie, sociologie et psychologie : études et recherches (CASPER)	na	na	2	0	1	0
TOTAL	6	0	26	10	3	3

Source : Annuaire Université Saint-Louis 2014-2015

a : un des deux postes de directeur occupés par des femmes est en suspens en raison de la mise en congé temporaire de sa titulaire

3.2. Répartition H/F dans les organes de gestion du FRS-FNRS

On ne saurait conclure ce bref panorama de la participation à la décision en matière académique et scientifique sans évoquer les organes de gestion du FRS-FNRS et ses Fonds associés. Comme le soulignait le Recteur dans son allocution de rentrée académique, la présence renforcée de représentants de l'Université Saint-Louis dans les commissions scientifiques du FNRS est récente.

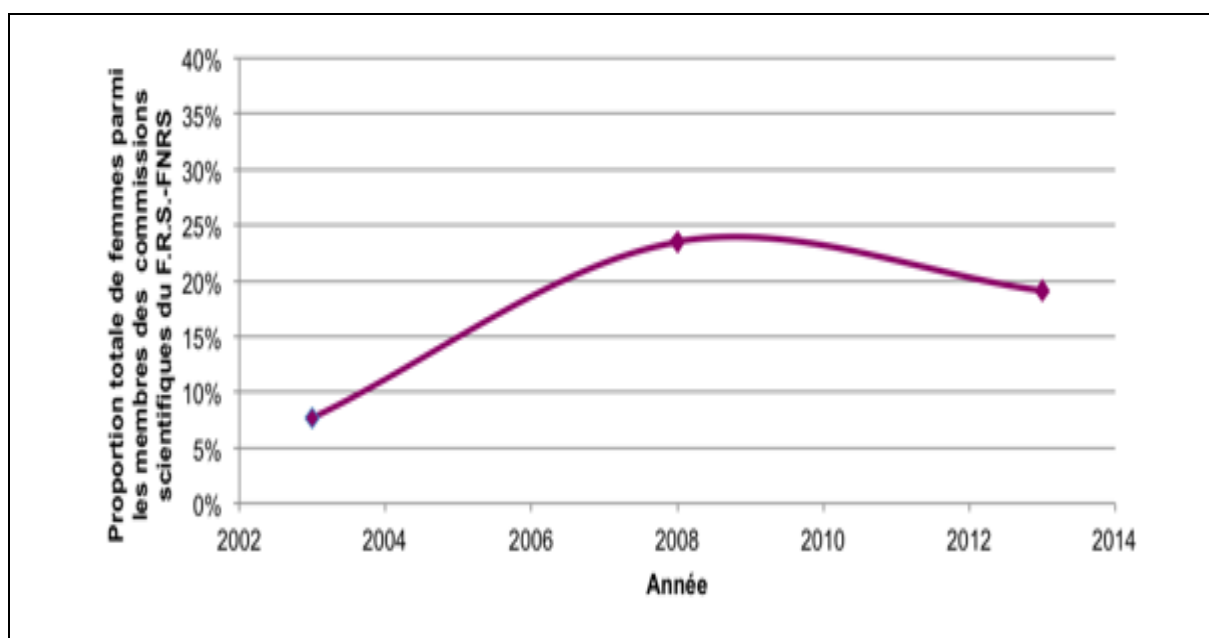
Les données disponibles sur le site du FSR-FNRS, montrent qu'en 2014, le Recteur de l'Université Saint-Louis figure parmi les 17 membres du Conseil d'Administration et les 7 membres du Bureau du FRS-FNRS ainsi que parmi les 13 membres du Comité de gestion du Fonds pour la Recherche en Sciences Humaines (FRESH). Deux professeurs masculins de l'Université Saint-Louis figurent parmi les membres de trois commissions scientifiques des Sciences humaines et sociales (SHS et Foresight), quatre professeurs masculins et deux professeurs féminins sont membres d'un conseil scientifique d'une école doctorale près le FRS-FNRS et un professeur masculin siège parmi les membres de la Commission des

subsidés pour publications scientifiques. Parmi les membres du jury « défis culturels » du FRESH on compte un professeur masculin (membre effectif) et un professeur féminin (membre suppléant) de l'Université Saint-Louis ; idem pour les membres du jury « défis économiques et sociaux » du FRESH.

Les données fournies par le FRS-FNRS reprises dans le tableau et le graphe ci-dessous montrent que même si la proportion de femmes parmi les membres des commissions scientifiques a quasi triplé en 10 ans, elle demeure faible (19,1% en 2013).

	Proportion de femmes (toutes commissions scientifiques confondues)
2003	7,6%
2008	23,5%
2013	19,1%

Source : FRS-FNRS



SECTION 4 INVENTAIRE DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECHERCHES SUR LE GENRE À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS

Comme prévu dans le canevas commun de rapport annuel sur l'état de l'égalité de genre à l'USL-B, un inventaire des enseignements, des recherches et des thèses de doctorat, en cours ou effectués depuis 2003, a été réalisé.

Parmi les chercheurs et équipes de recherche de l'Université Saint-Louis, plusieurs travaillent sur le thème du genre. On ne peut toutefois pas parler de visibilité ni d'institutionnalisation car les initiatives sont souvent individuelles et isolées au sein des Facultés et centres de recherche, et la diffusion des recherches est souvent limitée aux cercles de spécialistes. En termes d'enseignements, le constat est identique : il existe des enseignements traitant du genre dans les Facultés mais les intitulés des cours ne sont pas toujours explicites et cet enseignement n'est pas structuré en filière.

Le questionnaire a été adressé à l'ensemble du personnel académique et scientifique de l'USL-B afin d'identifier les enseignements traitant du genre, les personnes et les équipes qui travaillent sur ce thème dans les Facultés et centres de recherche, la diffusion de cet inventaire pouvant permettre d'améliorer la visibilité de ces enseignements et recherches et de susciter de nouvelles collaborations.

Cette enquête a été adressée à titre individuel, de façon à permettre à chacun/e de répondre de la façon la plus juste et la plus appropriée à la question du traitement du genre ou de l'inclusion d'une dimension de genre dans ses enseignements et/ou recherches, tant il est vrai que ce concept polysémique renvoie à des définitions distinctes en fonction des disciplines, des objets de recherche, des cadres théoriques voire des traditions de recherche.

Les informations collectées dans le questionnaire étaient répertoriées en quatre catégories :

1. les enseignements traitant du genre;
2. les recherches traitant du genre;
3. les thèses de doctorat sur le genre ou incluant une dimension de genre;
4. les activités (colloques/séminaires) organisées autour d'une problématique de genre.

Dans chaque cas, il était demandé de préciser le titre du cours, de la recherche, de la thèse, de la publication, de la conférence. Dans l'inventaire ci-dessous, les informations rassemblées sont présentées par Faculté et par centre de recherche.

4.1. Faculté De Philosophie, Lettres et Sciences Humaines

Doyenne : Mme Isabelle OST

4.1.1. Enseignement

- *FILO 1313 Questions spéciales d'éthique – Guillaume de Stexhe*
Mots-clés : Ethique, philosophie, théorie de la reconnaissance, féminisme, égalité, identité, ontogenèse, famille, engendrement
- *FILO 1116 Philosophie morale - Guillaume de Stexhe*
Mots-clés : Philosophie, morale, éthique, respect, identité, sexe, égalité, différence, discrimination
- *FILO 1216 Philosophie de la religion - Guillaume de Stexhe*
Mots-clés : Différence, sacré, sexualité, ordre symbolique,
- *POLS 1252 Séminaire « penser l'humain » - Guillaume de Stexhe*
Mots-clés : Différence, sexualité, psyché, affectivité
- *ROMA1115 Linguistique synchronique du français I – Anne Dister*
Mots-clés : Le genre grammatical / féminisation des noms de professions, titres et grades
- *ROMA1325 Linguistique synchronique du français I – Anne Dister*
Mots-clés : Etude de corpus / élections / féminisation des noms de professions, titres et grades
- *ROMA 1225 Séminaire de littérature française moderne et contemporaine – Tanguy Logé*
Consacré en 2012 à Marguerite Duras et a abordé occasionnellement le problème de la construction de l'identité féminine.
Mots-clés : Littérature française / Marguerite Duras
- *ROMA1120 ou ROMA 1221 Histoire de la littérature française contemporaine – Tanguy Logé*
Le cours aborde notamment des problèmes tels que l'image de la femme véhiculée par la fiction romanesque, le rapport spécifique de la femme à la création littéraire
Mots-clés : Littérature française. Fiction. Ecriture féminine.
- *ROMA 1211 ou 1311 Explication d'auteurs français modernes et contemporains Tanguy Logé*
Le cours aborde certaines années le problème de la construction de l'identité dans le récit autobiographique.
Mots-clés : Littérature française. Autobiographie. Ecriture de soi.
- *GERM1210 Allemand: analyse et explication de textes littéraires II a – Grazia Berger*
Dans le cadre d'un cours sur l'œuvre radiophonique dans la littérature en langue allemande, mise en évidence de l'auteure autrichienne Ingeborg Bachmann qui a joué un rôle principal dans la première génération féministe des années 60 et 70. Sa façon d'aborder la relation entre homme et femme mène les étudiants à questionner le statut de la femme d'après-guerre dans la société et en littérature (allemande), à comparer par exemple avec Sylvia Plath dans le monde anglo-saxon.
Mots-clés : première génération de féminisme après la seconde guerre mondiale, situation de la femme dans la société d'après-guerre, relation homme-femme dans la littérature et dans la vie d'après-guerre

- *GERM1112 Allemand : histoire de la littérature I - Grazia Berger*
- *GERM1211 Allemand : histoire de la littérature II - Grazia Berger*

Dans les deux cours d'Histoire de la littérature allemande, référence à la situation historique dans laquelle se trouvaient les femmes et de la situation de la femme dans le monde de la littérature dans le but de faire remarquer aux étudiants le ou les contexte(s) dans lesquels des femmes écrivaines travaillaient dans différentes époques. Il peut s'agir de Hildegard von Bingen et de Roswitha von Gandersheim aussi bien que de Héléne Cixous ou Simone de Beauvoir et encore de Ingeborg Bachmann et Marlen Haushofer et autres.

Mots-clés : Contextualisation de la situation de la femme dans différentes époques, la problématique de la femme écrivaine

Le Prof. Eric Bousmar ayant soutenu en 1997 à l'UCL une thèse qui portait sur la question des rapports de genre dans les anciens Pays-Bas (15^e siècle), introduit une perspective de genre dans les différents enseignements ci-dessous.

- *Critique des sources d'information*
Mots-clés : Histoire (méthodologie) ; sciences humaines et sociales (méthodologie)
- *HIST1212 Histoire du Moyen Âge I et II*
Mots-clés : Histoire politique et institutionnelle ; histoire économique et sociale ; histoire culturelle ; histoire religieuse ; Europe (Moyen Âge)
- *Anthropologie historique*
Mots-clés : Histoire culturelle ; Antiquité ; Europe (Moyen Âge) ; Europe (Temps modernes) ; Medieval European History ; Early modern European history ; Modern and contemporary history ; Europe contemporaine ; Cultural history
- *SEM911 -Séminaire d'histoire du Moyen Âge (niveau intermédiaire et niveau approfondi)*
Mots-clés : Europe (Moyen Âge) ; Medieval European History ; histoire culturelle ; histoire politique ; histoire du droit ; histoire urbaine
- *HIST077 Heuristique du Moyen Âge*
Mots-clés : Europe (Moyen Âge) ; Medieval European History ; histoire (méthodologie) ; recherche documentaire (méthodologie)
- *HIST052 Encyclopédie de l'histoire*
Mots-clés : histoire, méthodologie ; recherche documentaire
- *HIST1313 Séminaire Enjeux et débats : historiographie et métier d'historien*
Mots-clés : histoire (méthodologie) ; histoire (théorie) ; historiographie ; histoire et mémoire ; histoire publique/public history
- *Histoire des sociétés et des cultures occidentales– Philippe Desmette*
Mots-clés : Situation socio-économique 19^e-20^e s.
- *HIST1140 Histoire de la civilisation de l'Antiquité : apports et questions – Paul Fontaine*
Mots-clés : femme, citoyenneté, droits politiques dans les sociétés antiques
- *HIST1216 Histoire de l'Antiquité I : la Méditerranée des cités libres (1200-146 av. J.-C) – Paul Fontaine*
Mots-clés : Femme et colonisation grecque. ; statut de la femme dans la société étrusque

- *HIST1227 Histoire de l'Antiquité II : la Méditerranée romaine – Paul Fontaine*
Mots-clés : Femme et formes juridiques du mariage à Rome

4.1.2. Recherche

- *Grazia Berger, professeur*
- Recherche sur « Le genre dans le 'Familienroman' en langue allemande du 21ème siècle à l'exemple de Arno Geiger et Eugen Ruge »
Mots-clés : articulation et développement du genre dans des romans à caractère historique, mémoire différenciée entre les genres, comment raconter la différence ?, féminisme poststructuraliste
Publications :
- Berger, Grazia. *Erotiek, schandaal en consumptie: extreme strategieën van zelfpositionering bij Michel Houellebecq en Catherine Millet*. In: Ingeborg Duser et Hilde Meersman (éd.), *Markteconomie en kunst*, Acco: Leuven, 2008, p. 47-57. 978-90-334-6921-3. <http://hdl.handle.net/2078.3/143704>
- Berger, Grazia. *Der Wahn als verfremdendes Anderssein in Gertrud Kolmars Zyklus 'Mein Kind'*. In: Inge Arteel et Katja Lochtman (éd.), *Alterität. Festschrift für Heidi Margrit Müller*, Stauffenberg: Tübingen, 2013, p. 71-83. 978-3-86057-515-4. <http://hdl.handle.net/2078.3/143759>
- **Réseau interdisciplinarité et société (RIS)**
Guillaume de Stexhe : co-promoteur
- Recherche « Handicap et citoyenneté »
Mots-clés : Handicap, identité, sexualité
- **Séminaire des Sciences du Langage (SESLA)**
Anne Dister, professeure
- Recherche « La féminisation des noms de professions, titres et grades »
Mots-clés : Le genre grammatical / féminisation des noms de professions, titres et grades
- Publications :
- Conseil de la langue française et de la politique linguistique (sous presse), *Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres* (3^e édition).
- Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2009), *Féminiser ? Vraiment pas sorcier ! La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres*, De Boeck Duculot, Bruxelles (coll. « Entre guillemets »).
- Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2013). « Les politiques linguistiques de la féminisation des noms de profession dans la francophonie nord », dans « Féminin, masculin : la langue et le genre », *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*.
- Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2013). « Du bon usage du masculin dans la francophonie nord », dans « Féminin, masculin : la langue et le genre », *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*.
- Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2010). « Pourquoi il faut vraiment féminiser les termes de professions », *Femmes et médias, médias de femmes*, Bruxelles, Université des femmes, coll. « Pensées féministes », pp. 115-129.

- Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2009). « Les masculins en –eur : peut-on mettre les pendules à l’heure ? ». Dans Willems Martine (Éd.), *Pour l’amour des mots. Glanures lexicales, dictionnairiques, grammaticales et syntaxiques. Hommage à Michèle Lenoble-Pinson*, Éditions des FUSL, Bruxelles, pp. 107-129.

- Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2006). « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France », *Langage et Société* 115, pp. 5-45.

- Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2006). « La féminisation des termes de fonctions et de professions en Belgique francophone », *Fréquences francophones*, APFB, Sofia.

- Dister Anne (2004). « La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. État des lieux dans un corpus de presse ». Dans Purnelle Gérald, Fairon Cédric et Dister Anne (Éds), *Le poids des mots. Actes des 7^{es} Journées internationales d’Analyse statistique des Données Textuelles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2004, pp. 313-324.

- **Centre d’archives et de recherches en histoire des femmes/Archief- en onderzoekscentrum voor Vrouwengeschiedenis (CARHiF/AVG)**

Eric Bousmar, membre

Le CARHiF/AVG est une asbl bicommunautaire, gérée par une équipe d’historien-ne-s issu-e-s de différentes universités flamandes et francophones, dont le but est de collecter, conserver, inventorier et étudier les archives liées au mouvement des femmes et à l’histoire des femmes en Belgique (19^e-20^e siècle).

Mots-clés : Histoire de Belgique ; histoire des femmes ; mouvements de femmes ; féminisme ; organisations ; archives ; ressources documentaires ; conservation du patrimoine archivistique

- **Centre de Recherches en Histoire du Droit et des Institutions (CRHiDI)**

Eric Bousmar, co-directeur

- *Histoire de la société, de la culture et des pouvoirs dans les anciens Pays-Bas, en particulier à l’époque bourguignonne (fin 14^e-début 16^e siècle), notamment en milieu urbain et en milieu de cour, dans une perspective comparée européenne.*

Mots-clés : Low Countries, Burgundian Court, ducs Valois de Bourgogne, histoire urbaine, histoire culturelle, gender history, anthropologie historique

- *Le rapport au passé et la pratique du métier d’historien. Enjeux historiographiques et enjeux mémoriels.*

Mots-clés : Théorie de l’histoire ; historiographie ; histoire publique ; histoire et mémoire ; sentiments nationaux

- *Thèse de doctorat* : participation à deux jurys de thèse sur des questions d’histoire du genre en 2013 et 2014.

- *Colloque international « Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance » organisé par l’Université Saint-Louis/Bruxelles, l’Université de Liège et l’Université Lille-3 Charles-de-Gaulle (Lille/Bruxelles, 15-18 février 2006)*

Mots-clés : histoire politique ; histoire culturelle ; Moyen Âge (bas Moyen Âge) ; Renaissance ; gender history ; queenship ; reines ; princesses ; structures de parenté ;

structures de pouvoir ; Italie ; Espagne ; Allemagne ; Angleterre ; France ; anciens Pays-Bas

- *Colloque international « Les bâtards et l'exercice du pouvoir, bas Moyen Age et Renaissance » organisé par l'Université Saint-Louis/Bruxelles, l'Université de Liège et l'Université Lille-3 Charles-de-Gaulle (Liège, 16-17 octobre 2008)*

Mots-clés : histoire politique ; histoire culturelle ; Moyen Age (bas Moyen Age) ; Renaissance ; gender history ; illegitimate children ; structures de parenté ; structures de pouvoir ; Italie ; Espagne ; Allemagne ; Angleterre ; Ecosse ; France ; anciens Pays-Bas.

- *Colloque international Le corps du Prince au cœur des rituels de la cour. Autour des travaux d'Agostino Paravicini Bagliani organisé par l'Université Saint-Louis/Bruxelles, l'Université de Liège et la Katholieke Universiteit Leuven (Liège-Louvain, 17-19 novembre 2011)*

Mots-clés : histoire politique ; rituels de pouvoir ; histoire culturelle ; histoire du corps ; funérailles ; Moyen Age (bas Moyen Age) ; Renaissance ; structures de pouvoir ; Italie ; Espagne ; Allemagne ; Angleterre ; France ; anciens Pays-Bas.

- *Publications référencées dans DIAL*

- **Centre belge d'études bourguignonnes 1400-1600 » (USL-B / UCL)**

Eric Bousmar, professeur

- *Certaines séances du cycle de séminaires annuel abordent des thématiques historiques, littéraires ou artistiques sous l'angle du gender*

Mots-clés : Histoire ; Histoire de l'art, Littérature ; Moyen Age (bas Moyen Age) ; Renaissance

4.1.3. Thèse de doctorat

- **Centre Prospéro – Langage, Image, Connaissance**

Dorothy Smith, doctorante

- *A la recherche d'une forme sensible de l'universalité humaine : enjeux philosophiques, esthétiques et politiques de la danse de l'avenir d'Isadora Duncan*

Mots-clés : Philosophie de la danse, modernité, esthétique de la réception, Hannah Arendt, Françoise Collin, Jacques Rancière, Nietzsche

4.2. Faculté de Droit

Doyen : Sébastien Van Drooghenbroeck

4.2.1. Enseignement

- *DROI1132 Séminaire de criminologie – Thibaut Slingeneyer*
Un des sous-thèmes du séminaire est « Femmes et prisons ».
Mots-clés : Femmes et prisons
- *DROI 1314 - Droit de la personne de la famille et des régimes matrimoniaux - Jean-Louis Renchon*
Mots-clés : Statut de la personne, sexe, changement de sexe, féminin-masculin, filiation maternelle et filiation paternelle
- *765 Droit pénal – Christine Guillain*
- *558 Procédure pénale - Christine Guillain*
Mot-clé : Perspective de genre
- *DROI1211 - Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés - H. Dumont et S. Van Drooghenbroeck*
VIème partie dédiée aux libertés publiques, Chapitre Ier du Titre II : Le principe d'égalité et de non-discrimination
Mots-clés : Egalité/Non discrimination/Action positive/Droit international et européen des droits de l'Homme
- *DRHO2112 - Dimensions collectives des droits de l'homme - S. Van Drooghenbroeck (Master complémentaire en droits de l'Homme). 6 heures de cours dédiées au principe d'égalité et de non-discrimination*
Mots-clés : Egalité/Non discrimination/Action positive/Droit international et européen des droits de l'Homme

4.2.2. Recherche

- **Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (C.I.R.C)**
Sébastien Van Drooghenbroeck, professeur
- *Co-organisation, en 2008-2009, de la Chaire interuniversitaire « Droit et discrimination » (FUSL-UCL-ULB)*
Mots-clés : Egalité, non-discrimination, droit constitutionnel, européen et international du droit des droits de l'Homme
- *2005-2009 : Mission d'expertise en vue de la réfection globale de la législation fédérale de lutte contre la discrimination (lois du 10 mai 2007)*
Mots-clés : Droit antidiscriminatoire de l'Union européenne, racisme, xénophobie, égalité de genre, autres discriminations
- *Avec I. Hachez : Étude des motifs et des effets de l'introduction de la garantie de l'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution (révision constitutionnelle de 2002)*
Mots-clés : Constitution, égalité entre homme et femmes, démocratie paritaire.
- *Colloque « Les nouvelles lois luttant contre la discrimination /De nieuwe federale antidiscriminatiewetten » (FUSL, 2008)*

Mots-clés : Droit antidiscriminatoire de l'Union européenne, racisme, xénophobie, égalité de genre, autres discriminations, législation antidiscriminatoire fédérale

- Colloque « *Actualités du droit de la lutte contre la discrimination/Actuele topics discriminatierecht* », FUSL, 2010

Mots-clés : Droit antidiscriminatoire de l'Union européenne, racisme, xénophobie, égalité de genre, autres discriminations, législation antidiscriminatoire communautaire et régionale

- *Publications référencées dans DIAL*

- - *Jean-Louis Renchon, professeur*
- *Recherche générale et permanente sur l'évolution politique et juridique du statut de la personne humaine et des institutions familiales - Séminaire sur la filiation, la parenté et les origines* en collaboration avec Centre du droit de la personne, de la famille et de son patrimoine de l'Université Lyon III
- *Publications référencées dans DIAL*

4.3. Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication

Doyen : Xavier Wauthy

4.3.1. Enseignement

- *Cours de droit public – Marie-Françoise Rigaux*
Mots-clés : Egalité et non-discrimination : Articles 10 et 11 de la Constitution : Article 14 de la CEDH, Protection des minorités, Egalité entre homme et femme
- *Cours de questions spéciales de droit public - Marie-Françoise Rigaux*
Mots-clés :Egalité et non-discrimination : Articles 10 et 11 de la Constitution : Article 14 de la CEDH, Protection des minorités, Egalité entre homme et femme
- *Analyse des théories politiques – Philippe Gérard*
Mots-clés : Sciences politiques, théories politiques, l'égalité dans la société démocratique
- *SOCA1211 Analyse des théories sociologiques – Nicolas Marquis*
Mots-clés : Foucault, episteme, développement personnel (self-help)
- *SOCIO217 Introduction à la sociologie – Abraham Franssen*
- *ACTIONCOLLEC Sociologie de l'action collective – Abraham Franssen*
- *Analyse de l'action publique - Abraham Franssen*
Cas d'étude présenté pour la mise à l'agenda, en lecture obligatoire
« BOUSSAGUET, Laurie, « Les 'faiseuses d'agenda'. Les militantes féministes et l'émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe », *Revue française de science politique*, 2009, 59 (2), pp. 221-246. »
Mots-clés : Perspective de genre, féminisme, mouvements féministes
- *POLS1350 - Atelier pluridisciplinaire Genre et politiques urbaines – Emmanuelle Lenel, Christine Schaut*
Mots-clés : Genre, RBC, politiques urbaines, politique d'aménagement des espaces publics, politique de mobilité
- *POLS1350 - Atelier pluridisciplinaire « La Rue, espace public, espace politique » – Clare Lafon, Véronique Degraef*
Mots-clés : Genre, RBC, politiques urbaines, politique d'aménagement des espaces publics, politique de mobilité
Mots-clés : Sentiment d'insécurité en rue, genre de la rue, sexisme, homophobie, sans-abrisme
- *POLS 1350 - Atelier pluridisciplinaire – Michel Hubert*
Des travaux d'étudiants dans ce cadre font régulièrement appel à la dimension genre soit comme une variable d'analyse importante, soit comme objet central. Ainsi, en 2013-14, par exemple, dans le cadre de la thématique « Voyages et mobilité internationale », un groupe d'étudiants a intitulé son travail « Femmes marocaines issues de l'immigration en Belgique. Evolution de leur rapport à l'espace à l'aune de leurs pratiques transnationales »
Mots-clés : Migrations internationales / rapport à l'espace et à l'habiter
- *POLS 1231 ET HDPO 1230 - DEMARCHE ET METHODES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES – Michel Hubert*
Le genre y est abordé comme une dimension importante de la situation d'interview.

Mots-clés : Méthodes de recherche , interview

- *HDPO1223 Psychologie générale et sociale – Frédéric Nils*
Mots-clés : Psychologie, courants majeurs, psychologie sociale
- *ECGE1214 Gestion des ressources humaines - Frédéric Nils*
Mots-clés : Ressources humaines, gestion, carrières
- *C45 Séminaire d'anthropologie du genre – Charlotte Pézeril*
Ce séminaire a pour but de questionner les rapports de genre (c'est-à-dire les rapports sociaux entre les sexes). Lors du premier semestre, les textes abordent les fondements anthropologiques de la domination masculine ainsi que la prétention universaliste de l'anthropologie. Le second semestre aborde les questionnements plus récents ayant trait à l'articulation des différenciations sexuelles aux différenciations de classe et de « race » dans le contexte post-colonial européen et américain.
Mots-clés : rapports de genre, domination masculine, intersectionnalité (sexe, race et classe)
- *C45 Séminaire d'anthropologie du genre – Véronique Degraef*
Mots-clés : Françoise Héritier, valence différentielle des sexes, Irène Théry, distinction de sexes, critique féministe de l'anthropologie, domination masculine
- *DMRSS Démarche et méthodes de la recherche en sciences sociales II – Charlotte Pézeril*
Un cours sur la menace du stéréotype de genre
Mots-clés : Stéréotype de genre
- *POLS1111 Anthropologie sociale et culturelle -Jean-Pierre Delchambre*
Mots-clés : Margaret Mead et le culturalisme, relativité culturelle des rôles sexués, anthropologie de la parenté, filiation matri /patrilinéaire, variabilité des types d'alliance, division sexuelle du travail, etc.
- *POLS1252 Séminaire Penser l'humain -Jean-Pierre Delchambre*
Des questions relatives au genre et à la sexualité sont parfois prises comme analyseurs
Mots-clés : Genre et sexualité
- *COMU1210 - Information et communication II – Geoffroy Patriarche*
Mots-clés : Reception studies, usages genrés des médias/TIC
- *Questions spéciales de sociologie politique : la question sociale et ses traitements en Belgique – Olivier Paye*
Mots-clés : Genre, politique sociale, emploi, revenus
- *LEUSL2011 Acteurs du système politique européen – Denis Duez*
- *SPOL1315 Système politique européen – Denis Duez*
Question de genre traitée marginalement
Mots-clés : Emploi des femmes dans les institutions européennes, effet de la variable genre sur l'adhésion au projet d'intégration européenne, sociologie électorale

4.3.2. Recherche

- **Centre d'anthropologie, sociologie et psychologie : études et recherches (CASPER), Centre d'Etudes Sociologiques (CES), CIRFASE (UCL)**
Nicolas Marquis, chercheur
- Etudes sur les transformations du rapport au corps chez les étudiant(e)s en soins infirmiers et sage-femme
Mots-clés : Soins infirmiers, habitus, hexis corporelle, nudité, pudeur
- Publications référencées dans DIAL

- **Centre d'anthropologie, sociologie et psychologie : études et recherches (CASPER)**
Frédéric Nils, promoteur
- Influences indirectes des origines sociales sur la réussite à l'université
 Mots-clés : Réussite, prérequis , origines sociales , filières
- Publications référencées dans DIAL
- **Centre d'Etudes Sociologiques (CES)**
Abraham Franssen – Directeur, promoteur de la recherche ; Chercheuse : Emmanuelle Lenel
- Les déterminants de l'orientation scolaire. Une recherche-action sur les trajectoires des filles et des garçons dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel en Communauté française de Belgique, Ministère de la Communauté française, Direction de l'Egalité des chances, Octobre 2008- Octobre 2009,
 Mots-clés : Genre, orientation scolaire
- Publications référencées dans DIAL
Michel Hubert, directeur-adjoint, promoteur de recherches ; Chercheur : Kevin Lebrun
- Prise en considération de la variable du genre dans les recherches sur les pratiques de déplacement. Dans le Cahier n°5 de l'Observatoire de la mobilité consacré à la thématique du partage de l'espace public (en préparation), la dimension genre interviendra également. Voir, par exemple, LEBRUN K. et al., 2013, Les pratiques de déplacement, Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale, n°2, pp. 52-53 ; CORNELIS E. et al., 2012, La mobilité en Belgique en 2010 : résultats de l'enquête BELDAM, Bruxelles, Belspo et SPF Mobilité & Transports, p. 46, 49, 52, 58, 61, 64, 74, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 92, 96, 99, 102, 105, 107, 123, 128, 130, 136, 149, 173, etc.
 Mots-clés : Pratiques de déplacement / Mobilité / Espace public
- Publications référencées dans DIAL
- **Observatoire du sida et des sexualités**
Charlotte Pézeril, promotrice et chercheuse
- Discriminations des personnes vivant avec le VIH en Belgique
 Mots-clés : Inégalités de santé selon les sexes ; invisibilisation des discriminations de genre dans le champ du VIH
- Publications référencées dans DIAL
- **Centre de recherche en sciences politiques (CRESPO)**
Olivier Paye, Coordinateur académique ; Chercheuses : Sophie Stoffel, Selma Bellal, Laura Sallich Di Francesca
- Volet « politique d'égalité de genre » de la recherche ETOS.BE (European Tools for a Social Belgium), financée dans le cadre du programme « Société et avenir » de BELSPO (2005-2009)
 Mots-clés : genre, politique sociale, emploi, chômage, conciliation travail-famille, combinaison vie privée-vie professionnelle, gender mainstreaming

- Volet « politique d'égalité de genre » de la recherche « Européanisation du droit, de l'action publique et des normes sociales », financée dans le cadre des « Actions de recherche concertées de la Communauté française (2008-2012)

Mots-clés : genre, politique sociale, emploi, chômage, conciliation travail-famille, combinaison vie privée-vie professionnelle, gender mainstreaming

- Volet « Intégration et opérationnalisation d'une stratégie de genre dans les politiques de paix et de reconstruction d'Etat en Afrique centrale » des recherches du GRAPAX (Groupe de recherche en appui aux politiques de paix), financée pour une deuxième programmation par la CUD (Coopération universitaire au développement) (2009-2013)

Mots-clés : genre, coopération, paix, post-conflit, reconstruction d'Etat, gender mainstreaming

- Publications référencées dans DIAL

- Sophie Stoffel, « Le féminisme d'État: une notion polysémique au service de la représentation politique » (Lecture critique de J. Lovenduski (ed.) *et al.*, *State Feminism and Political Representation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005), *Revue française de science politique*, vol. 59, n°2, avril 2009, pp. 359-365.

- Sophie Stoffel, « Savoirs et expertise dans la reconnaissance des organisations féministes comme interlocutrices politiques », in S. Bellal, B. Denis, D. Duez (dir.), *Savoirs experts, savoirs profanes* (à paraître).

- Sophie Stoffel, avec Fl. Degavre, « Introduction : la diversité des féminismes, une problématique à part entière », in Fl. Degavre, *Diversité des féminismes*, Université des femmes, Bruxelles, 2009, pp. 7-19.

- Selma Bellal, Olivier Paye, Nuria Ramos Martin, Philippe Reyniers, et Pascale Vielle, « L'eupéanisation de l'égalité des genres à la lumière de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle », in Bart Vanhercke, Gert Verschraegen et Pierre-Paul Van Gehuchten (éditeurs principaux), *L'Europe en Belgique – La Belgique en Europe : Configuration et appropriation des politiques sociales* ; rapport final de la recherche Etos.be (European Tools for a Social Belgium), partie IV, pp. 187-260, Bruxelles, décembre 2009, 280 p.

- Olivier Paye, « Chapitre 10. Politiques européennes d'égalité de genre et conciliation travail-famille » (avec Selma BELLAL, Pascale VIELLE, Nuria RAMOS MARTIN, Philippe REYNIERS, Sophie STOFFEL), in Bart Vanhercke, Gert Verschraegen, Pierre-Paul Van Gehuchten et Yannick Vanderborght (Eds.), *L'Europe en Belgique – La Belgique en Europe : Configuration et appropriation des politiques sociales*, Academia Press (coll. Société et avenir), Gent, 2011, 231 p., pp. 157-168.

- Olivier Paye, « Chapitre 12. Egalité de genre : up- et downloading en Belgique » ; pp. 179-198 (avec Selma BELLAL, Pascale VIELLE, Philippe REYNIERS, Sophie STOFFEL), in Bart Vanhercke, Gert Verschraegen, Pierre-Paul Van Gehuchten et Yannick Vanderborght (Eds.), *L'Europe en Belgique – La Belgique en Europe : Configuration et appropriation des politiques sociales*, Academia Press (coll. Société et avenir), Gent, 2011, 231 p.

- Olivier Paye, « Européanisation des politiques en matière d'égalité de genre : conclusions » (avec Sophie STOFFEL et Pascale VIELLE) in Bart Vanhercke, Gert Verschraegen, Pierre-Paul Van Gehuchten et Yannick Vanderborght (Eds.), *L'Europe en Belgique – La Belgique en Europe : Configuration et appropriation des politiques sociales*, Academia Press (coll. Société et avenir), Gent, 2011, 231 p., pp. 199- 204.

- Salich Di Francesca, Laura, et Matagne, Geoffroy, « Le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant en République démocratique du Congo. Les défis de l'institutionnalisation du genre dans un État fragile » ; les *Cahiers de l'IRSEM*, Institut

de Recherche Stratégique de l'École Militaire, Ministère de la Défense, France, 2012, 25 pp.

- *Claire Lafon, doctorante*
 - Recherche en cours pour réaliser une notice biographique sur Denise Fuchs destinée à un ouvrage collectif « dictionnaire des féministes en France (de la révolution à nos jours », dirigé par Christine Bard et Sylvie Chaperon, à paraître aux éditions Presses Universitaires de France en 2015
 - Mots-clés : Denise Fuchs, Association Grain de Sel, Lobby Européen des femmes, CLEF, biographie
 - Recherche en cours pour réaliser une notice factuelle sur le Lobby Européen des Femmes à paraître en 2015 dans une encyclopédie en ligne en version bilingue à l'initiative du Laboratoire d'Excellence « Ecrire une histoire nouvelle de l'Europe » (LabEx EHNE) porté par les Universités de Nantes, Paris-Sorbonne et Paris 1 Panthéon Sorbonne et dont l'axe 6 est consacré à une histoire genrée de l'Europe.

4.3.3. Thèses de doctorat

- **Centre d'Etudes Sociologiques (CES)**
Jean-Pierre Delchambre, promoteur de thèse ; Nicolas Marquis, doctorant
 - Sociologie de la pratique de lecture du développement personnel en régime d'autonomie. Du texte à l'expérience
 - Mots-clés : Développement personnel (self-help), rapports de pouvoir, discussion de la perspective féministe
 - Publications référencées dans DIAL
- **Centre de recherche en sciences politiques (CRESPO)**
Olivier Paye, promoteur de thèse ; Claire Lafon, doctorante
 - Le Lobby européen des Femmes : quelle européanisation du féminisme ? Une étude comparée des coordinations nationales belge, française et irlandaise. Thèse financée dans le cadre du FSR (Fonds spéciaux de recherche) de la Communauté française (2013-2015), en cotutelle avec l'ICEE (le groupe de recherche Intégration et Coopération dans l'Espace européen) de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3)
 - Mots-clés : Science politique, sociologie politique, histoire, lobbying féministe, européanisation, organisations de femmes, UE, avortement, prostitution, violences envers les femmes
 - Publications :
 - Viviane Teitelbaum et Claire Lafon (dir.), Glossaire du féminisme. D'altérité à Violences, petit lexique à l'usage de toutes et tous, Bruxelles, Editions Le bord de l'eau, Collection La Muette, 2014
 - Un chapitre d'ouvrage à paraître en 2015 sur la professionnalisation des luttes pour l'égalité, dirigé par Petra Meier et David Paternotte.

4.3.4. Séminaires, colloques, congrès

- **Centre d'Etudes sociologiques (CES)**
 - Séminaire du 12/03/2014 : "Burqa, biopolitique et souveraineté de l'Etat: réflexions sur l'interdiction du voile intégral en Belgique"
 - Nadia Fadil (prof anthropologie à la KUL) y a présenté ses travaux récents sur

l'interdiction de la burqa en Belgique en discussion avec Thomas Berns (prof philosophie à l'ULB). La discussion a croisé l'anthropologie et la théorie politique, et plus particulièrement les études sur l'islam et les études de gouvernementalité/bio-politique.

- Séminaire du 04/02/2014 : Maryam Kolly-Foroush (membre du CES et chargée du cours "Relations interculturelles et migrations" à l'Université Saint-Louis) a exploré les effets du concept d'intersectionnalité à partir de sa recherche qui porte sur les jeunes descendants de familles migrantes marocaines, public-cible d'un service de prévention du décrochage scolaire à Bruxelles (cadre des politiques sécuritaires). Nadia Fadil (professeur d'anthropologie à la KUL), discutante, a été chargée d'étayer les implications et la position de ce concept dans le champ académique et militant anglo-saxon.

- Conférence le 23/10/2013 : "D'une radicalité pragmatique à l'étude des rapports sociaux" par Irène Pereira, chargée de cours à l'EHESS et à l'Université de Paris Dauphine. Elle est la présidente d'IRESMO - IRESMO - Institut de Recherche, d'Etude et de Formation sur le syndicalisme et les mouvements sociaux. Récemment, elle a publié les livres suivants : L'anarchisme dans les textes (Textuel, 2011); Les travailleurs de la culture en lutte (Ed. d'ores et déjà, 2010); Les grammaires de la contestation (La Découverte, 2010); Peut-on être radical et pragmatique ? (Textuel, 2010).

- Séminaire du CES 16/04/2013 : séance consacrée aux mouvements du Slow Science et de la Désexcellence, avec Isabelle Stengers (ULB) qui rend compte de son dernier livre Une autre science est possible! Manifeste pour un ralentissement des sciences (2013, La Découverte). Les discutantes sont Chloé Deligne (ULB) et Sarah Bracke (KUL), toutes deux également engagées dans les mouvements de ralentissement et de désexcellence.

- Séminaire du 12/02/2013 : en collaboration avec le RIS/Réseau Interdisciplinarité et Société, première des quatre séances de son séminaire consacrées aux "Enjeux de l'université". Ce séminaire s'est intéressé plus particulièrement aux revendications qui sont portées par les chercheur/ses et enseignant(e)s à l'université aujourd'hui. La première séance a porté sur les inégalités entre femmes et hommes à l'université ainsi qu'au rôle que les gender studies peuvent y jouer. Elle a visé à ouvrir le débat sur la question suivante: comment intégrer la problématique du genre dans notre université ? Les invitées étaient Danièle Meulders (ULB), co-auteur du rapport "Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique" ainsi que Catherine Wallemacq, coordinatrice francophone de Sophia, association qui oeuvre depuis de nombreuses années à la valorisation des études de genre en Belgique.

- Séminaire du : séance consacrée au Black féminisme, à partir de l'ouvrage d'Angela Davis (1981), Femmes, Race et Classe, avec les interventions de Dieleman Myriam et Pezeril Charlotte.

- **Centre de recherche en sciences politiques (CRESPO)**

- Sophie Stoffel, « Femmes et politiques de paix. Entrecroisement des rapports de domination dans la coopération belge au développement », Séminaire conjoint des groupes de travail « Question sociale – Conflit social » et « Genre et politique » sur « L'entrecroisement des rapports de pouvoir », Bruxelles, ULB, 3 décembre 2009.

- Sophie Stoffel a co-organisé le séminaire conjoint des groupes de travail « Question sociale – Conflit social » et « Genre et politique » de l'Association belge de science politique de la Communauté française de Belgique (ABSP-CF) sur « L'entrecroisement des rapports de pouvoir », ULB, 3 décembre 2009.

- Laura Salich di Francesca, « Genre : Concepts et institutionnalisation de l'approche genre », Conférence « Quelles stratégies pour la consolidation de la paix dans les pays d'Afrique Centrale ? », organisée dans le cadre du séminaire « Questions et enjeux d'actualité politique, sociale et médiatique » (titulaire : Anne-Alexandra Fournier) la 2ème année des programmes de bachelier en sciences politiques, sociologie-anthropologie et information et communication du séminaire « Questions et enjeux d'actualité politique, sociale et médiatique » (groupe animé par Anne-Alexandra Fournier), FUSL, 10 novembre 2010.

- Sydney Leclercq, « Genre et développement: nécessité locale ou imposition internationale? », organisation, modération et introduction de la conférence, Goto Togo asbl en partenariat avec le REPI et le GRAPAX, Bruxelles, 22 octobre 2012.

- Sydney Leclercq, « Gender, Development cooperation and Conflict », Séminaire « Actualités », FUSL, Bruxelles, 29 octobre 2012.

- Laura Salich di Francesca, membre nommée par le CIUF (Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française) à la Commission Femmes et Développement (Commission d'avis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes auprès du Ministre belge de la Coopération au Développement).

- Laura Salich di Francesca, participation à la conférence organisée par l'association Plan Belgique Saint Louis « L'égalité des chances : Espoir ou désillusion ? », communication intitulée : « Introduction à la question du Genre et aux liens avec la Coopération au Développement », Université de Saint Louis Bruxelles, 6 novembre 2012.

- **Observatoire du sida et des sexualités**

Vladimir Martens, Charlotte Pezeril, Myriam Dieleman

- Séminaire « Regards croisés sur la sexualité »

L'organisation de ces séminaires, d'octobre 2004 à mai 2005, s'inscrivait dans le cadre du programme « Santé de la reproduction » coordonné par l'Ecole de santé publique de l'ULB et soutenu par la Communauté française.

- Journée d'étude « Prévention et Sexualité Gay : entre Prévalence et Autonomie »

Organisée le jeudi 20 mai 2010 par l'Atelier Genre(s) et Sexualité(e) (ULB) avec le concours du Groupe de Recherche sur l'Action Publique (ULB) et de l'Observatoire du sida et des sexualités à l'occasion de la venue de David M. Halperin à Bruxelles autour de son dernier livre « What do gay men want? An essay on sex, risk, and subjectivity (The University of Michigan Press, 2007) », cette journée se voulait une occasion de faire le point sur l'actualité socio-anthropologique et politique des questions liées à l'homosexualité masculine en temps d'épidémie.

- Séminaire « Militer et prévenir : Approches socio-historiques des politiques sexuelles ». Organisé en 2008 et en 2010-2011 dans le cadre d'une collaboration avec Aimer à l'ULB et le projet Normes, genres et sexualités (FNRS) de l'ULB, ce séminaire interdisciplinaire de recherche était consacré aux politiques sexuelles des 19ème-21ème siècles. Il avait pour objectif d'interroger les différentes logiques en jeu dans le champ de l'éducation sexuelle, des mœurs, de la prévention, du militantisme autour des conceptions de « bonne » sexualité. Chaque séance associait à l'approche académique la participation de partenaires associatifs, militants et professionnels. Ce séminaire interdisciplinaire de recherche se donne pour objectif d'interroger les

différentes logiques en jeu dans le champ de l'éducation sexuelle, des mœurs, de la prévention, du militantisme autour des conceptions de « bonne » sexualité. Il privilégie surtout les articulations entre discours savants (médicaux, psychologiques, juridiques, sociologiques, pédagogiques) et la diversité des formes de mobilisation institutionnelle, idéologique ou artistique sur les « sexualités » comme enjeux historiques de définition, de planification, de surveillance, de traitement ou de subversion. Chaque séance associe dès lors à l'approche académique la participation de partenaires associatifs, militants, professionnels, tant pour actualiser les thématiques abordées que pour penser les enjeux de la recherche-action dans le domaine des politiques sexuelles. Si l'utopie d'une « vérité du sexe » (Foucault, 1976) émerge plus ou moins explicitement dans l'histoire des sociétés occidentales et au cœur des débats contemporains, il est question ici de considérer le décalage entre les pratiques sexuelles et leur construction experte en convoquant l'histoire, l'anthropologie ou encore la sociologie de l'action publique. Il s'agit donc d'illustrer les transformations intervenues dans le champ de l'intimité et du désir comme dans l'articulation public / privé au quotidien, et en même temps, d'examiner les logiques afférentes de recherche et d'intervention au temps du changement social. La critique d'une fabrique publique de la sexualité suppose enfin de dire comment se définit l'autre sexuel dans une distance sociale, spatiale ou historique, et comment émergent les problématiques « sexuelles ».

- Journée d'étude « Excision et migration : le sexe des femmes à l'épreuve des normes » La journée d'étude du 29 octobre 2010 « Excision et migration : Le sexe des femmes à l'épreuve des normes » était organisée à l'occasion de la sortie des résultats de la recherche socio - anthropologique « Excision et migration en Belgique francophone » réalisée par l'Observatoire du sida et des sexualités pour le GAMS Belgique. Cette journée a réuni des chercheurs de diverses disciplines afin de partager les résultats d'enquêtes récentes – tant qualitatives que quantitatives – menées en Belgique et à l'étranger, particulièrement en France.

- **Séminaire pluriannuel « Théories du genre et des sexualités »**

Organisation : Myriam Dieleman et Charlotte Pezeril

Organisé en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, ce séminaire mensuel de lecture a pour objectif de s'approprier collectivement des textes théoriques féministes traitant du genre et des sexualités. Le séminaire s'inscrit dans une perspective multidisciplinaire (anthropologie, sociologie, histoire, philosophie, littérature, arts, psychanalyse,...) et se veut ancré dans les pratiques sociales et les luttes politiques d'hier et d'aujourd'hui. Outre le partage de textes, le séminaire est un lieu de discussion ouvert où l'on tente d'articuler la théorie et le « terrain » autour de problématiques d'actualité. Cet espace de travail s'inscrit dans une dynamique de collaboration avec d'autres centres de recherche, lieux de réflexion et festivals féministes et LGBT.

- Séminaire « Théories du genre et des sexualités 2011-2012 : Une généalogie féministe des rapports de domination »

Ce séminaire a pour objectif de revenir sur des textes majeurs de plusieurs auteur.es féministes traitant du genre et des sexualités, dans une perspective multidisciplinaire (anthropologie, sociologie, philosophie, etc.) et ancrée dans les luttes sociales d'hier et d'aujourd'hui. Il s'agit de s'approprier un corpus théorique, en essayant de respecter la généalogie des réflexions féministes, tant américaines qu'européennes, à partir de la « deuxième vague » des années 1970. Le séminaire s'échelonne en trois temps : le Black feminism, le féminisme matérialiste et le féminisme queer – tout en ayant conscience des limites et de la variabilité de ces catégorisations. Les ouvrages

privilegiés abordent la question de la domination à travers deux grands questionnements. D'une part, ceux qui interrogent les liens, les croisements ou encore l'intersectionnalité des rapports de domination (genre, « race », classe, sexualité principalement) à travers essentiellement deux courants : le Black feminism et le féminisme matérialiste. Les fondements et les liens entre sexisme, racisme, capitalisme et hétérosexualité obligatoire occuperont ainsi les premières réflexions du séminaire. D'autre part, un troisième courant s'ajoute aux deux précédents : le féminisme queer qui, tout en problématisant encore les questions de rapports sociaux de domination, les aborde plus particulièrement sous l'angle des technologies de production des corps, des micropouvoirs et des subjectivités. Chaque séance mensuelle de 2h30 sera consacrée à un.e auteur.e et à l'un de ses ouvrages, considéré comme central dans le champ. Afin d'alimenter les échanges qui suivront, un.e discutant.e sera invité.e à réagir au départ d'un ou plusieurs articles signalés en compléments (soit du même auteur.e, soit de perspectives critiques et/ou complémentaires). Il est encore possible de signaler sa motivation à présenter l'un des textes indiqués et de proposer d'autres lectures de contrepoint.

Programme

25 Novembre 2011 – 14h00 / 16h30 Black Feminism : Ancrage militant et intersectionnalité

16 décembre – 14h00 / 16h30 Naturalisation de la « race » et du sexe

20 janvier – 14h00 / 16h30 Sexisme et capitalisme

17 février – 14h00 / 16h30 Continuum de l'échange economico-sexuel

16 mars – 14h00 / 16h30 Hétérosexualité obligatoire

20 avril – 14h00 / 16h30 Corps et technologies

25 mai – 14h00 / 16h30 Queer Theory

8 juin – 14h00 / 16h30 Performativité du genre

- Séminaire « Théories du genre et des sexualités 2012-2013 : Féminisme et rapports sociaux de domination »

Ce séminaire de lecture a pour objectif de s'appropriier collectivement des textes théoriques féministes traitant du genre et des sexualités à partir de la « deuxième vague » des années 1970. Le séminaire s'inscrit dans une perspective multidisciplinaire (anthropologie, sociologie, histoire, philosophie, littérature, arts, psychanalyse,...) et se veut ancré dans les pratiques sociales et les luttes politiques d'hier et d'aujourd'hui. Outre le partage de textes, le séminaire est un lieu de discussion ouvert où l'on tente d'articuler la théorie et le « terrain » autour de problématiques d'actualité. Cet espace de travail s'inscrit dans une dynamique de collaboration avec d'autres centres de recherche, lieux de réflexion et festivals féministe et LGBT. Des propositions de prolongation de séances par des événements culturels et/ou militants sont présentes dans le programme et pourront être envisagées dans le courant de l'année. Contrastant avec la perspective généalogique adoptée l'année passée, le séminaire privilégie cette fois une entrée par thématiques. Lors de chaque séance, nous analysons un ouvrage-clé d'une auteur.e majeure et nous en discutons à partir d'un texte de complément. Trois ensembles thématiques sont successivement abordés : dans un premier temps, nous nous arrêtons sur les notions de sexe, genre et sexualité dans la diversité de leurs acceptions selon les courants féministes (séance 1). Ensuite, nous faisons un détour par les thèses différentialistes qui remettent en cause le genre comme construit social (séance 2). Enfin, le caractère universel de la domination masculine et hétérosexuelle est questionné à partir de données ethnographiques (séance 3). Dans un deuxième temps, nous mettrons à l'avant-plan les enjeux de domination et de subversion qui traversent les sexualités.

Nous questionnons d'abord la notion de « masculinité féminine » dans la dynamique lesbienne butch/fem et dans la transsexualité (séance 4). Ce cheminement nous conduit aux débats relatifs à une théorisation féministe de la sexualité et à l'hypothèse d'une sexualité proprement féminine (séance 5). Enfin, le contexte des sex wars nous amène nécessairement à interroger la pornographie et sa réappropriation controversée par les femmes (séance 6). En collaboration avec Grabuges, une séance supplémentaire est organisée autour du queer et des conséquences du « tournant culturel » pour la méthodologie féministe (séance 7). Quittant le domaine des sexualités, nous nous intéressons dans un dernier temps aux articulations des dominations. Après avoir exploré les liens structurels entre sexe et classe (séance 8), nous nous penchons sur les travaux des féministes postcoloniales (séance 9) puis sur la question de l'impérialisme sexuel à partir du féminisme musulman (séance 10). Pour clôturer ce parcours, nous tentons une synthèse autour du concept-clé d'intersectionnalité (séance 11).

Programme

<u>Séance 1</u> – 21/09	SexeS, GenreS, SexualitéS : Retour sur les notions et leurs articulations
<u>Séance 2</u> –	
<u>Séance 3</u> – 16/11	Une domination universelle ? Les « transgressions socialement instituées »
<u>Séance 4</u> – 21/12	Masculinités : butch/fem/trans, une société « post-genre » ?
<u>Séance 5</u> – 25/01	Une théorie féministe de la sexualité : Retour sur les « sex wars »
<u>Séance 6</u> – 22/02	Femmes et pornographie. Antiporno vs pornographie féministe
<u>Séance 7</u> – reportée au 20/06	Qu'est-ce que le queer ? Les conséquences du « tournant culturel » pour la méthodologie féministe
<u>Séance 8</u> – 29/03	Genre et classe, la division sexuelle du travail
<u>Séance 9</u> – 26/04	Post-colonie et genre. Vers un féminisme sans frontières ?
<u>Séance 10</u> – 31/05	Impérialisme sexuel : genre, sexualité et religion
<u>Séance 11</u> -21/06	Intersectionnalité des dominations. de la multiplicité des rapports sociaux

- Séminaire « Théories du genre et des sexualités 2013-2014 : « Théories féministes: Articuler analyses et pratiques »

Ce séminaire de lecture a pour objectif de s'approprier collectivement des textes théoriques féministes traitant du genre et des sexualités à partir de la « deuxième vague » des années 1970. Le séminaire s'inscrit dans une perspective multidisciplinaire (anthropologie, sociologie, histoire, philosophie, littérature, arts, psychanalyse,...) et se veut ancré dans les pratiques sociales et les luttes politiques d'hier et d'aujourd'hui. Après deux années consacrées à plusieurs théoriciennes majeures du féminisme, le format du séminaire prendra davantage en compte l'articulation entre apports théoriques et données empiriques, combats militants et interventions sociales ou artistiques. Les propositions de séance ont été entièrement pensées et seront animées par les participant-es à partir d'une question concrète qui trouve des éléments utiles dans la littérature. Seront abordés des enjeux récents du féminisme (Fat Studies, Disabilities Studies) et d'autres plus anciens qui restent d'actualité (avortement, violence, « libération sexuelle », genre et classe). Une séance sera consacrée à la philosophe féministe belge Françoise Collin, décédée l'année dernière. Outre le partage de textes, le séminaire est un lieu de discussion et de travail qui s'inscrit dans une dynamique de collaboration avec d'autres centres de recherche, lieux de réflexion

et festivals féministe et LGBT. Des propositions de prolongation de séances par des événements culturels et/ou militants sont déjà présentes dans le programme et pourront être envisagées dans le courant de l'année.

Programme

<u><i>Séance 1</i></u> – 15/11/13	<i>Fat Studies : Un domaine neuf à explorer pour le féminisme</i>
<u><i>Séance 2</i></u> – 20/12/13	<i>Féminisme et transmission, retour sur Françoise Collin</i>
<u><i>Séance 3</i></u> – 24/01/14	<i>Activismes Handis : Ponts et intersections avec le féminisme</i>
<u><i>Séance 4</i></u> – 28/02/14	<i>Procréation et planification familiale, entre contrainte et dépenalisation</i>
<u><i>Séance 5</i></u> – 28/03/14	<i>Différences sexuelles, rapports sociaux de domination et « libération sexuelle »</i>
<u><i>Séance 6</i></u> – 25/04/14	<i>L'analyse féministe des violences basées sur le genre</i>
<u><i>Séance 7</i></u> – 21/06/14	<i>Genre et classe : Division sexuelle du travail et mode de production capitaliste</i>